



NATIONS UNIES  
RÉPUBLIQUE DU CONGO

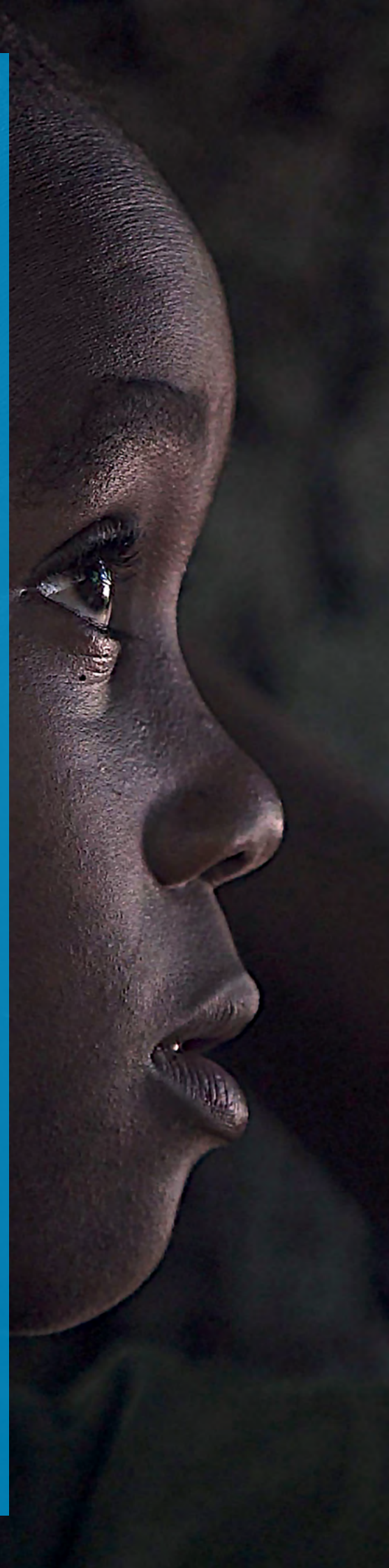


# STRATÉGIE DE FINANCEMENT DU DÉVELOPPEMENT DURABLE ET DE PARTENARIATS

Financement des ODD et du cadre de coopération 2023-2026

---

28 Février 2024



# TABLE DES MATIÈRES

<b>I. CONTEXTE NATIONAL ET SOURCES DE FINANCEMENT DU DEVELOPPEMENT</b>	<b>4</b>
<b>1.1 Contexte national du développement durable au Congo et trajectoire des ODD</b>	<b>5</b>
1.1.1 Contexte économique et financier	5
1.1.2 Trajectoire des ODD	7
1.1.3 Orientations stratégiques du PND 2022-2026, niveau d'alignement des ODD et besoins de financement	10
<b>1.2 Sources de financement du développement du Congo</b>	<b>11</b>
1.2.1 Ressources internes de financement	12
1.2.2 Ressources externes de financement	14
1.2.3 Financements innovants	15
<b>II. ACCOMPAGNEMENT DU SNU A LA MISE EN ŒUVRE DES ODD</b>	<b>16</b>
2.1 Plaidoyers pour l'appropriation des ODD et appui au financement des ODD par le SNU 2016-2022	18
2.2 Défis et besoins de financement pour la réalisation des ODD	20
2.3 Cadre de Coopération pour le Développement durable, UNDAF 2023-2026	22
2.4 Opportunités et potentiel de financement des ODD	30
<b>III. MOBILISATION DES RESSOURCES ET PARTENARIATS POUR LE FINANCEMENT DE L'UNDAF 2023-2026</b>	<b>32</b>
<b>3.1 Stratégie de mobilisation des ressources et de partenariats</b>	<b>33</b>
3.1.1 Défis majeurs	33
3.1.2 Objectifs et principes directeurs	35
3.1.3 Axes stratégiques	36
3.2 Plan d'actions prioritaires	54
<b>IV. ANNEXES</b>	<b>56</b>
A. Matrice des financements en cours de l'UNDAF 2022-2026	58
B. Portefeuille des projets de la Banque Mondiale	76
C. Portefeuille actif de la BAD	78
D. Portefeuille des projets de l'Union Européenne 2021-2027	80
E. Personnes rencontrées	82
F. Documents consultés	83
Equipe de rédaction	84
Contact et crédit photo	85





# I.

## CONTEXTE NATIONAL ET SOURCES DE FINANCEMENT DU DEVELOPPEMENT

### 1.1 CONTEXTE NATIONAL DU DÉVELOPPEMENT DURABLE AU CONGO ET TRAJECTOIRE DES ODD

#### 1.1.1 Contexte économique et financier

Le contexte de mise en œuvre des ODD du Congo n'a pas été favorable, dès leur lancement du fait de la crise économique qu'a subie le pays entre 2015 et 2019 et la survenue en 2019 de la pandémie de la Covid-19. Le retard dans l'accélération du processus de diversification de l'économie n'a pas permis d'ouvrir des voies de transformation pour plus de progrès au niveau des ODD, d'élargissement et de diversification des sources de financement de l'économie du pays.

En 2022, la reprise de l'économie congolaise s'est renforcée avec une croissance de 1,5%, contre -2,2 % en 2021. Pour 2023 et 2024, les prévisions de certaines institutions comme le FMI et la Banque Mondiale tablent sur un taux de croissance du PIB de 3,5 %. Avec les réformes, les projets structurants et les leviers de relance économique inscrits dans le PND 2022-2026 et efficacement mis en œuvre, les perspectives économiques et sociales du Congo seront plus prometteuses pour la création d'emploi, la réduction de l'insécurité alimentaire, la pauvreté et l'accélération du processus d'atteinte des ODD. Cela impliquera nécessairement d'importants efforts pour améliorer l'efficacité des dépenses publiques et accroître les recettes fiscales afin de créer les meilleures conditions financières pour l'atteinte des objectifs de développement du PND et des ODD.

En matière de finances publiques, les situations budgétaire et extérieure se sont améliorées, avec une augmentation des recettes budgétaires passant de 21,6 % du PIB en 2020 à 31,4 % en 2022, liée principalement au rebond des recettes pétrolières. La dette publique totale devrait baisser pour se situer en 2023 à 87,9 % du PIB contre 113,2 % en 2020 et la dette publique extérieure baisserait de moitié entre 2020 et 2025 passant de 66,3 % à 35,4 %. En matière d'exécution du budget d'investissement, les taux de réalisation sont encore insuffisants, 66 % en 2022 ; les dépenses sociales ciblant les pauvres, malgré leur progression, restent faibles se situant en 2022 entre 42 % pour la promotion de la femme et 70 % pour la santé de base et les maladies.

La gestion durable des ressources forestières, de l'eau et de la protection des aires protégées ainsi que le renforcement des capacités de résilience des communautés et la bonne gouvernance du secteur de l'environnement, plus particulièrement du pétrole et des ressources minières, sont toujours au cœur de la problématique du développement durable au Congo.





Toutes ces ressources sont aujourd'hui marquées par une pression continue. Le maintien des services fournis par les écosystèmes naturels (forêts, savanes, bassins hydrologiques, gestion responsable et durable des ressources minières, etc.) et la gestion durable de ces ressources forestières et minières sont décisifs d'une part pour offrir de meilleures conditions de vie aux populations surtout pour les plus vulnérables et d'autre part pour assurer le développement futur des nouvelles générations de la population du pays. Les forêts du Congo sont aujourd'hui soumises à une pression anthropique croissante pour surmonter le déficit de production agricole et répondre aux besoins énergétiques de sa population locale. La grande zone tropicale au monde de 167 600 km<sup>2</sup> (RDC et République du Congo) de tourbières qui stocke, selon l'étude de 2017<sup>1</sup>, 30 milliards de tonne de carbone est menacée par la pression humaine (défrichement), la convoitise des lobbies pétroliers et de manque de moyens financiers pour préserver les écosystèmes et la participation au plan mondial à la lutte contre le réchauffement de la planète.

Depuis quelques années, le Congo subit aussi l'impact des effets du changement climatique qui se traduit par des fortes précipitations notamment dans la partie septentrionale du pays et cause des catastrophes naturelles sans précédent lors de la saison des pluies. En matière d'émission de gaz à effet de serre, le Congo compte parmi les pays en développement à faibles émissions de gaz à effet de serre mais la tendance est à l'augmentation ces dernières années. Les risques

posés par le changement climatique peuvent ralentir la courbe de développement du pays car le changement climatique constitue une menace pour la société, l'économie et l'environnement congolais.

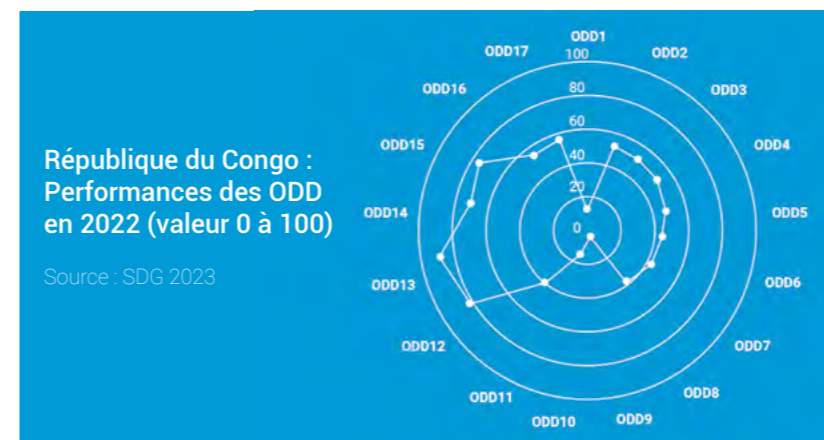
Ce nouveau contexte est marqué par une pression continue sur les ressources naturelles et les impacts du changement climatique, le niveau de la productivité agricole, le cadre de vie des populations et les capacités de résilience de l'économie du pays mais également avec des coûts additionnels à supporter annuellement pour faire face au déséquilibre des écosystèmes, aux inondations et autres catastrophes. Selon l'Index de Performance Environnementale (IPE) de 2022<sup>2</sup>, le Congo est mal classé (rangs variant entre 17 et 167/180 pays) selon les secteurs dans les domaines de de la qualité de l'air, de l'assainissement/déchets, des aires marines, et le CO2 provenant de la couverture terrestre. La réalisation des objectifs d'atténuation au changement climatique du Congo nécessitera d'importantes ressources (12,5 milliards \$ US pour la période 2021-2030 selon la CDN 21 présentée à la COP 26). Cela exigera du gouvernement congolais et des partenaires techniques financiers, en coopération avec la RDC, des efforts de coordination et de synergies nationales et internationales pour la protection des forêts et des tourbières.

## 1.1.2 Trajectoire des ODD

Le contexte de récession entre 2015 et 2020 et le Covid19 ont eu des impacts sur le niveau d'allocation des ressources et d'exécution des dépenses ciblant les ODD et plus particulièrement des secteurs sociaux surtout la santé et l'éducation ; cela a grandement influencé le rythme de mise en œuvre des ODD et les performances de plusieurs indicateurs économiques et sociaux. Selon le classement mondial ODD-SDG de 2023, avec un indice de 52,9 sur 100, le Congo se positionne au 151ème rang sur 166 pays, perdant 16 places par rapport à 2020.

À l'approche de l'année 2030, qui marque la fin de la période visée pour atteindre les Objectifs de Développement Durable (ODD), le Congo n'a réalisé que la moitié des objectifs visés. Néanmoins, des avancées significatives ont été observées dans la gestion des écosystèmes et de l'environnement, en particulier pour les ODD 12 (consommation et production durables), 13 (actions pour le climat) et 15 (vie terrestre), grâce à des politiques actives et un engagement politique fort. Ces efforts se sont concrétisés par des progrès tangibles dans l'exécution de projets spécifiques et la ratification de multiples accords internationaux axés sur la gestion durable des ressources naturelles et la lutte contre le changement climatique.

Cependant, sur l'ensemble des ODD, 12 d'entre eux (1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11 et 16) affichent des résultats modestes, ne dépassant guère la moitié de leur objectif. Parmi les 91 indicateurs utilisés pour cette évaluation, 16 % sont classés comme insuffisants et 23 % comme satisfaisants. Ces performances limitées sont le résultat direct de la récession économique qui a touché le pays de 2015 à 2020, ainsi que de l'inefficacité de certaines politiques ciblant les populations vulnérables, notamment en termes de lutte contre la pauvreté, de sécurité alimentaire, de création d'opportunités économiques pour les plus démunis et d'accès limité aux services sociaux essentiels. Cette situation compromet les chances d'améliorer rapidement la trajectoire du Congo vers la réalisation des ODD d'ici 2030.



L'analyse des performances des ODD en 2020 dans les 52 pays africains en termes d'inégalités à l'intérieur de chaque pays à travers l'indice et le tableau de bord « Ne laisser personne de côté » fait ressortir que le Congo est classé au 35ème rang avec une valeur de 38,19 plaçant le pays dans la catégorie des pays les moins avancés alors qu'il est dans la catégorie des pays à revenu intermédiaire. Cette faible performance du Congo dans l'indice « Ne laisser personne de côté » renvoie principalement à l'importance de l'extrême pauvreté, l'aggravation de la vulnérabilité des populations, l'insécurité alimentaire et les difficultés d'accès aux services sociaux pour les couches les plus vulnérables de la population.

Les évolutions tendanciennes des 12 ODD à l'horizon 2030 selon les taux de croissance annuels moyens enregistrés au niveau des performances de plusieurs Cibles ODD indiquent que les chances d'atteinte des ODD seront très problématiques et très difficiles surtout pour atteindre les ODD 1, 9 et 10.

Pour la dimension économique des ODD, les trajectoires de l'ODD 7 (Energie propre à coût abordable), de l'ODD8 (Travail décent et croissance économique), et de l'ODD 9 (Industrie, innovation et infrastructures) à travers leurs indicateurs clés, montrent le chemin parcouru et les défis à relever par le Congo d'ici 2030 surtout en matière d'amélioration de la qualité de la croissance économique pour plus d'opportunités d'emplois décents durables et l'accélération des réformes structurelles, vers une réelle diversification des bases productives économiques porteuses d'effets multiplicateurs sur la réduction des vulnérabilités socio-économiques et la dépendance du pays surtout en matière alimentaire.



Les trajectoires des ODD à forte dominance économique se caractérisent par : a) Le retard dans l'accès à l'énergie (ODD 7) dans les zones rurales avec un taux de 12 % en 2019 contre 65,6 % en milieu urbain ; b) L'instabilité et la faible inclusivité de la croissance économique (ODD 8) limitant les opportunités de création d'emplois décents et durables, avec un taux de croissance annuel moyen négatif du PIB/habitant de -7,5 % entre 2015 et 2020. La croissance économique est insuffisamment inclusive et très faiblement tirée par une économie diversifiée du fait qu'elle est prisonnière de la rente pétrolière et du retard dans le processus d'industrialisation du pays et de faible niveau d'innovation de l'économie congolaise (ODD 9).

Pour la dimension sociale, la situation de référence de 2019 des six premiers ODD et de l'ODD 10 (inégalités) montre que les progrès sont lents et pour l'ODD 1 (pauvreté) ; le niveau de pauvreté s'est aggravé depuis 2015 ; l'extrême pauvreté multidimensionnelle touche majoritairement le monde rural. La situation de l'insécurité alimentaire et la faim (ODD2), malgré les potentialités agricoles et les richesses pétrolières et minières du Congo, s'est aggravée. Pour ce qui est de l'état de santé de la population (ODD3), le Congo a réalisé des progrès considérables en matière d'offre et d'accès aux services de santé, se traduisant par des indicateurs de santé en progrès notamment

pour la mortalité maternelle, néonatale et infantile et la lutte contre le VIH. S'agissant de l'éducation (ODD 4), les performances à tous les niveaux d'enseignement sont en progrès avec des disparités régionales et l'accentuation des inégalités entre garçons et filles dès le premier cycle du secondaire. Mais les progrès sont encore lents pour permettre au Congo de s'inscrire sur une trajectoire bien orientée et accélérée et pour espérer atteindre l'ODD4 à l'horizon 2030. Au niveau des inégalités de sexe (ODD 5), l'indice de développement de genre (PNUD) du Congo pour 2021 est de 0,934 et celui de l'inégalité de genre est de 0,574 classant le pays au 153ème rang sur 191 pays (accusant un recul par rapport à 2019). En matière d'accès à l'eau et l'assainissement (ODD6), selon le rapport JMP 2021, la République du Congo a enregistré des progrès en matière d'approvisionnement en eau potable, avec un taux national d'accès qui passe de 57 % en 2000 à 73 % en 2017. Mais des disparités persistent fortement entre le milieu urbain et les zones rurales avec respectivement des taux de 87 % et 46%. En matière d'assainissement, les progrès sont encore limités et le rythme de progression pour un accès universel à l'eau et à l'assainissement d'ici 2030 ne rassure pas.

En matière environnementale, le Congo, du fait de sa position géographique et ses potentialités forestières (23 millions d'hectares soit 70 % de la superficie totale des terres) accorde beaucoup

d'intérêt à la gestion durable de ses ressources naturelles. Jusqu'à 2012, le taux de déforestation était relativement faible autour de 0,05 % mais ces dernières années les forêts du Congo sont soumises à une pression anthropique croissante.

Au niveau de la gouvernance (ODD 16 et 17), le Congo se classe au 46ème rang sur 54 pays africains en 2022, selon l'Indice Mo Ibrahim, en recul par rapport à 2018 (41/54). La gouvernance locale, malgré la mise à niveau de plusieurs textes juridiques et financiers pour relancer le processus de décentralisation, a encore du chemin à parcourir pour rendre les collectivités locales plus actives et responsables dans la gestion des affaires locales. En matière de gouvernance économique, le pays est toujours mal classé pour la lutte contre la corruption en occupant le 164ème rang sur 189 pays en 2022 selon l'Indice de perception de la corruption de Transparency International. En matière de disponibilités des données statistiques pour la planification et le suivi des ODD, le Système Statistique National est en crise, surtout ces dernières années, se traduisant par beaucoup de retard dans la réalisation de certaines opérations statistiques périodiques, comme l'enquête sur les conditions de vie des ménages (la dernière date de 2011) et l'élaboration d'un tableau de bord pour le suivi des indicateurs des ODD. Bien que le Congo,

avec l'appui du SNU et d'autres partenaires au développement, ait pu réaliser son recensement de la population en 2023, après plusieurs années de retard (l'avant-dernier recensement date de 2007), les capacités nationales en matière statistique sont encore très faibles, avec un indice du niveau de capacité statistique passant de 47,8 en 2014 (sur 100) à 38,9 en 2020<sup>4</sup>.

Les analyses causales des ODD de 2021 dans le cadre du Bilan Commun Pays (CCA) ont permis d'identifier les domaines où les populations les plus exposées à toutes les formes de privations socio-économiques et de vulnérabilité aux chocs liés aux catastrophes, à l'insécurité alimentaire, à la malnutrition, à la non-protection pour les réfugiés, aux violences visibles et invisibles envers les femmes ainsi qu'aux discriminations de toutes sortes. *Six groupes sociaux les plus vulnérables*<sup>5</sup> ont été identifiés subissant des privations économiques, sociales et de leurs droits d'accès aux services sociaux et aux opportunités de revenus convenables pour faire face à leurs besoins essentiels, ainsi que des difficultés d'accès à la terre plus particulièrement pour les femmes et les populations autochtones.

### 1.1.3 Orientations stratégiques du PND 2022-2026, niveau d'alignement des ODD et besoins de financement

Le Congo a déjà élaboré sa Stratégie Nationale de Développement Durable (SNDD) pour la période 2016-2025 dans la perspective de jeter les bases solides d'une croissance soutenue basée sur l'exploitation rationnelle des ressources naturelles et une amélioration continue de la gouvernance dans la gestion des ressources naturelles. En 2022, le Congo a élaboré son PND 2022-2026 qui vise à « bâtir une économie forte, diversifiée et résiliente » en développant les secteurs porteurs autour de six piliers : i) le développement de l'agriculture au sens large, ii) le développement de l'industrie, iii) le développement du tourisme, iv) le développement des zones économiques spéciales, v) le développement de l'économie numérique et vi) la promotion immobilière. Quatre (4) domaines d'accompagnement ont été retenus pour assurer la mise en œuvre du PND : i) la bonne gouvernance, ii) la préservation de la paix et de la stabilité politique iii) l'attrait des investissements privés et la protection de l'environnement. La mise en œuvre des six piliers devrait « permettre à l'Etat de disposer des ressources nécessaires au développement de l'éducation, la santé, la protection sociale et les infrastructures des services sociaux de base » pouvant contribuer, ainsi, à l'atteinte des cibles des ODD dans le domaine social.

Le niveau d'alignement du PND 2022-2026 aux ODD est de 52,9 %. Le PND s'aligne parfaitement avec quatre (4) ODD (pas de pauvreté, Faim « Zéro », Travail décent/croissance et Villes et communautés durables). En revanche, six (6)

ODD n'affichent aucun alignement touchant des secteurs stratégiques comme le capital humain, l'égalité entre les sexes, la gestion durable des ressources marines et la gouvernance dans ses multiples dimensions ; il s'agit plus spécifiquement des ODD 3, 4, 5, 6, 14, et 16<sup>6</sup>.

Le coût total du PND 2022-2026 est de 8 962 milliards Fcfa ; les dépenses d'investissement représentent 80,3% (343 projets) et les 19,7 % restant correspondent aux dépenses de gestion administrative. Le schéma de financement du PND prévoit que 52,5 % des ressources seront assurées par l'Etat et 47,5 % sur financement extérieur. Près des trois quarts (72,4 %) des financements sont à rechercher. Les financements déjà acquis sont de 2,5 milliards Fcfa (ressources propres de l'Etat et ressources extérieures).

Le secteur privé devrait être le principal moteur de la croissance de cette période. Le taux d'investissement total passerait de 19,9 % en 2022 à 37,6 % en 2026 ; le taux d'investissement privé devrait se situer entre 16,4 % du PIB en 2022 à 32,9 % en 2026 alors que le taux d'investissement public ne devrait pas dépasser les 5 % du PIB au cours de toute la période du PND. Cela risque de peser lourdement sur les capacités de l'Etat à accompagner massivement et efficacement les réformes structurelles et les secteurs stratégiques devant contribuer à promouvoir une économie forte, diversifiée, résiliente et accélérer ainsi les progrès vers l'atteinte des ODD.

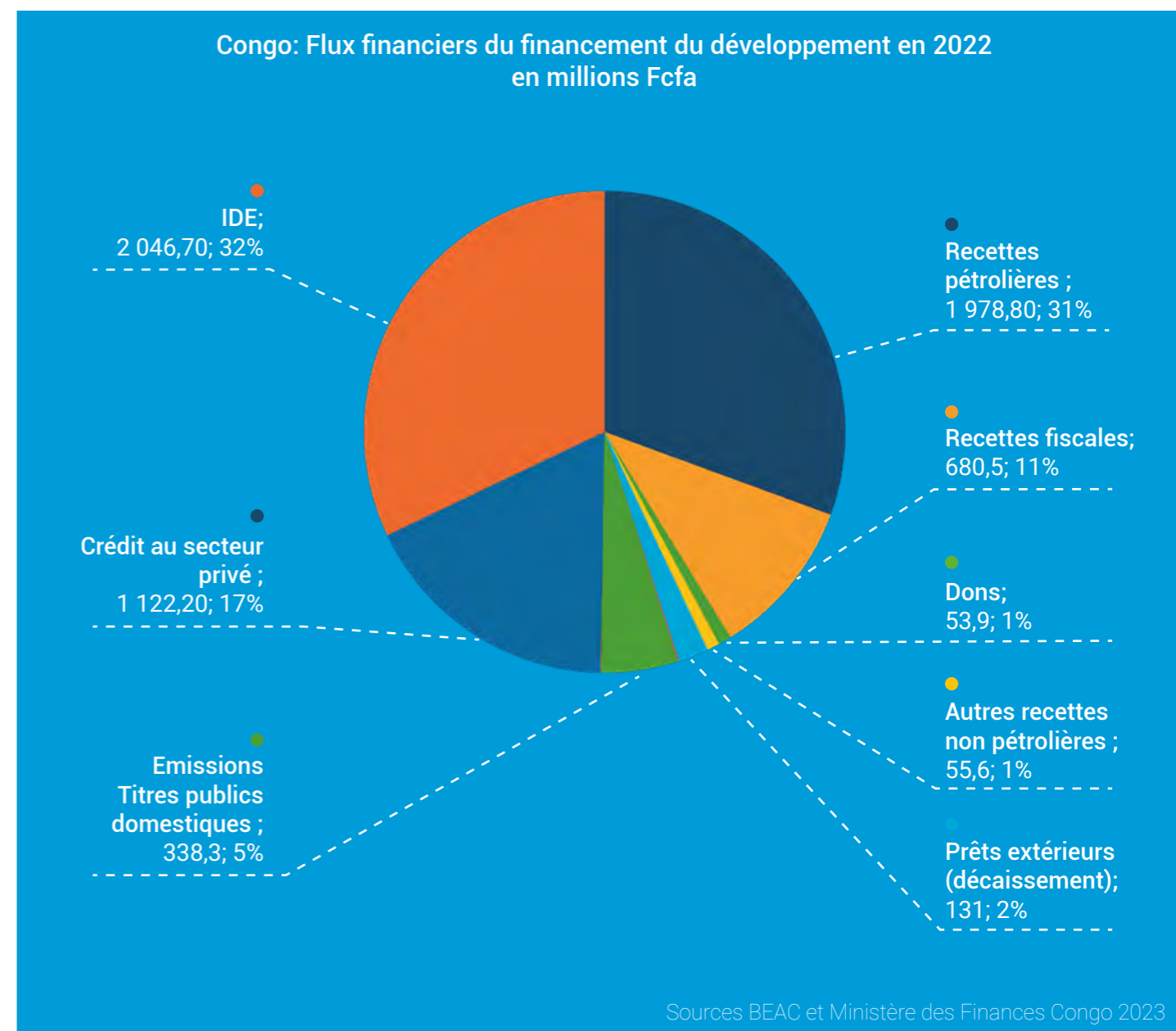


### 1.2 SOURCES DE FINANCEMENT DU DÉVELOPPEMENT DU CONGO

La cartographie du financement du développement du Congo fait ressortir une prépondérance des recettes pétrolières. L'économie du Congo dépend fortement du secteur pétrolier qui représente 39% du PIB, en moyenne annuelle, sur les cinq dernières années (2018-2022), 63 % des recettes budgétaires de l'Etat et 87 % des exportations du pays. Le secteur financier est insuffisamment développé et le crédit intérieur vers le secteur privé est faible, représentant en moyenne annuelle pour la période 2010-2019, 12 % du PIB contre 43,6% en Afrique Subsaharienne (ASS)<sup>7</sup>; à peine 10 % (9,7 %) des entreprises congolaises ayant eu recours aux banques pour financer des investissements en 2020 contre 12,3 % à la CEMAC et 19,6 % en ASS . Malgré la présence de plusieurs institutions bancaires au Congo, le taux

de bancarisation demeure très faible. 13 % en 2016 contre 3 % en 2007. La faible diversification de l'économie congolaise et les moyens très insuffisants pour soutenir et accompagner le développement du secteur privé expliquent, en grande partie, cette situation.

Le financement du développement du Congo en 2022 de 6,4 milliards Fcfa dont 80 % ont été assurés principalement par trois sources de financement : i) les IDE (32 %) majoritairement dans le secteur pétrolier et des mines, ii) les recettes pétrolières (31 %) et les crédits au secteur privé (17%). Le reste des financements provenait des recettes fiscales (5 %), des émissions des titres publics domestiques (3 %) et des décaissements des prêts extérieurs.



## 1.2.1 Ressources internes de financement

Les ressources internes du financement du développement au Congo sont structurellement instables du fait de la prédominance des recettes pétrolières dans les recettes budgétaires. Cette situation explique les difficultés de sécurisation des fonds à moyen et long termes pour le financement des priorités de développement du pays compromettant ainsi le niveau d'exécution des budgets de l'Etat et les ambitions du gouvernement à réaliser une croissance économique forte, durable, génératrice d'effets d'entraînement sur le processus de diversification de l'économie. Entre 2014 et 2022, les recettes budgétaires ont connu des hausses uniquement en 2018 et 2019.

Les recettes du budget de l'Etat dépendent structurellement des recettes pétrolières, 22,3 % du PIB en 2022 contre 17,6 % en 2019 ; les recettes fiscales ont représenté en 2022, 7,4 % du PIB, nettement en recul par rapport à 2019 (8,1 %). Avec un taux de pression fiscale de 8,3 % du PIB en 2021, le Congo se classe au 31ème rang sur 33 pays africains étudiés ; le taux moyen de pression fiscale en Afrique Subsaharienne en 2021 est de 15,6 %. Le taux de pression fiscale le plus élevé au Congo a été de 13,3 % du PIB en 2016 et l'augmentation moyenne annuelle du taux de pression fiscale au Congo entre 2010 et 2021 a été de 1,2 % contre 1,5 % en Afrique<sup>9</sup>. Les projections du cadrage macro-économiques du PND 2022-2026 tablent sur un taux de pression fiscale de 13,3 % du PIB en 2026 (le taux moyen de pression fiscale en Afrique en 2022 a été de 15,3 %) ; le niveau de pression fiscale est encore insuffisant pour relever tous les défis inscrits dans le PND 2022-2026.

La principale source des recettes fiscales au Congo en 2021 est constituée par les impôts sur les biens et services (37 %), la deuxième source des recettes fiscales provenait des taxes sur la valeur ajoutée (TVA), 28% et la troisième source de financement provenait des impôts sur le revenu des personnes physiques<sup>9</sup>.

Au niveau des allocations budgétaires, la dette du Congo qui était insoutenable jusqu'à 2020 a retrouvé un niveau soutenable avec l'augmentation du cours du pétrole et l'accord conclu avec le FMI, signé en juillet 2019 ; le taux d'endettement est passé de 118 % du PIB à 93,7



% en 2022. Mais le poids de cette dette va limiter les marges budgétaires pour les investissements nécessaires à la diversification de l'économie et le développement du capital humain. Cette contrainte budgétaire qui dure depuis plusieurs années s'est traduite par un faible taux des investissements publics se situant en dessous de 5 % du PIB depuis 2018 et les projections macro-économiques du PND 2022-2026 indiquent que le taux d'investissement public ne devrait pas dépasser les 5 %. Cela montre clairement l'importance de la question de la diversification et de l'amélioration des sources de financement de l'économie congolaise en combinant les progrès à réaliser dans la qualité des dépenses publiques, l'augmentation des recettes fiscales

et non fiscales et le développement des financements innovants au niveau national dans un cadre temporel réaliste fixant des objectifs à atteindre au cours des prochaines années dans les domaines de la diversification de l'économie, du développement du capital humain et de la protection des écosystèmes. .

Le financement de l'économie par le secteur privé reste très modeste puisque les crédits des banques aux opérateurs privés se sont concentrés en 2021 sur les grandes entreprises (59 %) et les particuliers (11 %) ; la part des PME n'a été que de 5 %. Le poids des crédits au secteur privé a représenté 15 % du PIB en 2021 (avec une prédominance des grandes entreprises),

niveau très insuffisant par rapport à d'autres pays comme l'Afrique du Sud (92,1 %), la Côte d'Ivoire (21 %) et la Tunisie (81,7 %). Cette situation pour le Congo exige de l'Etat plus d'accompagnement pour que le système bancaire soit plus engagé dans le développement du secteur privé d'une part en offrant plus d'outils de financement des investissements du secteur privé adaptés au niveau de développement des entreprises et, d'autre part en développant la microfinance pour les micro-entreprises dans les villes et les campagnes envers les petits producteurs.

## 1.2.2 Ressources externes de financement



Les ressources allouées par les partenaires techniques et financiers ainsi que par le SNU pour la période 2019-2022 sont de l'ordre de 800 millions dont 40 % sont constitués par des projets sur financements IDA. Les décaissements des prêts extérieurs pour la même période sont de 666,80 milliards Fcfa (10,5 milliards \$). Les IDE, dominés par les investissements dans le secteur pétrolier et des mines ont totalisé pendant les années 2021 et 2022 ; 493,4 milliards Fcfa.

Selon les données de l'OCDE pour les années 2014-2021, l'Aide Publique Nette reçue annuellement a été de 156 millions de dollars soit 28 dollars par habitant. Cette aide publique au développement n'a jamais dépassé le seuil de 2 % du Revenu National Brut oscillant entre 0,6 % en 2014 et 1,4 % en 2021. Les fonds reçus chaque année sont dirigés principalement vers les infrastructures et services sociaux (40 %), les infrastructures et services économiques (13 %), l'aide humanitaire (10 %), les appuis multisectoriels (7%) et les secteurs productifs (5%) ; l'APD a été plus importante pour 2020 en raison du Covid.

## 1.2.3 Financements innovants



Les financements innovants restent insuffisamment exploités et dans certains cas méconnus par les structures gouvernementales et d'autres partenaires nationaux et internationaux. Les taxes innovantes au Congo pour financier certains secteurs sociaux et environnementaux prioritaires comme la lutte contre certaines maladies, pour l'hygiène/assainissement ou pour les populations les plus vulnérables n'ont pas été expérimentées. Les sources innovantes en faveur des Moyennes et Petites Entreprises (capital-risque, leasing, banques spécialisées) sont quasi inexistantes. La philanthropie au niveau national sous forme de fonds nationaux ou de projets spécifiques pour relever certains défis majeurs comme l'insécurité alimentaire aigüe, l'extrême pauvreté, les violences subies par les femmes et les inégalités régionales est très faiblement développée.

Au niveau des financements innovants au plan international, les structures gouvernementales ne sont pas suffisamment informées sur les opportunités de mobilisation des ressources additionnelles auprès de nombreux guichets globaux et spécialisés, en dehors de certains guichets touchant les secteurs de la santé, l'éducation et l'environnement.





NATIONS UNIES  
RÉPUBLIQUE DU CONGO



**II.**

## **ACCOMPAGNEMENT DU SNU A LA MISE EN OEUVRE DES ODD**



## 2.1 PLAIDOYERS POUR L'APPROPRIATION DES ODD ET APPUI AU FINANCEMENT DES ODD PAR LE SNU 2016-2022

Le SNU au Congo a bien accompagné d'une part le processus de contextualisation, l'appropriation et de priorisation des ODD, et d'autre part la publication chaque année du rapport national volontaire de suivi des ODD. Mais la mise en œuvre des ODD s'est heurtée aux difficultés du budget de l'Etat liées à la volatilité du prix du pétrole, aux choix coûteux de réalisation de certains investissements et à l'amplification de la crise financière que connaît le Congo depuis 2015 et par le Covid-19. Le système de suivi des progrès des ODD est dans l'ensemble très faible en raison des insuffisances du Système Statistique National et des difficultés de pilotage et de coordination des ODD. A cela s'ajoute l'absence d'un réel arrimage des ODD au système de planification-budgétisation du PND qui n'offre pas un paysage financier clair et rassurant sur la prévisibilité du niveau d'engagement annuel du gouvernement selon les cibles prioritaires des ODD. Les orientations stratégiques et programmatiques du PND 2022-2026 indiquent un niveau d'alignement avec les ODD, de 36 % ; de nombreux domaines de l'Agenda 2030 n'offrent plus de prévisibilité concernant les leviers financiers et les actions majeures envisagés pour accélérer la mise en œuvre de certains ODD, surtout en matière de développement du capital humain et de l'environnement.

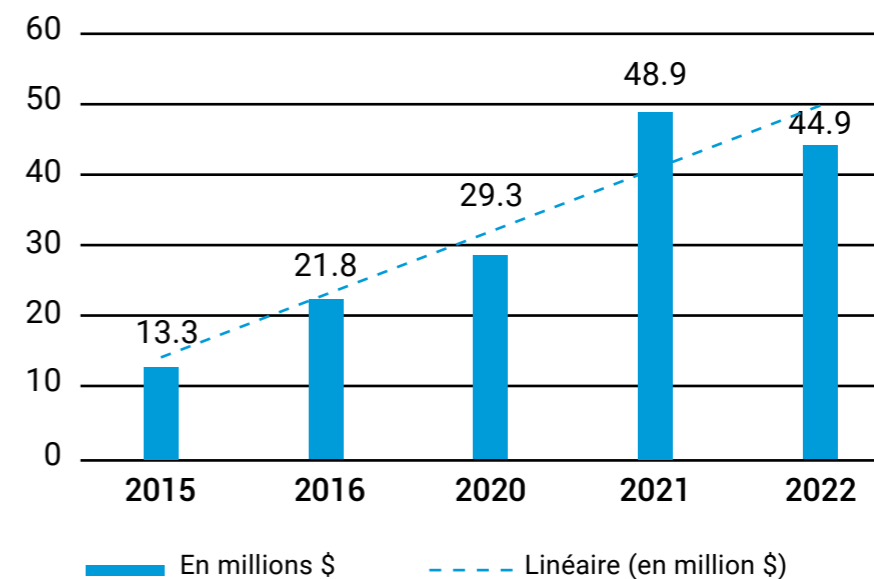
Le SNU à travers ses projets sur les trois dernières années 2020-2022 a pu mobiliser 123,1 millions\$ soit une moyenne annuelle de 41 millions \$. Pendant la période du Covid19 surtout 2020, le SNU a eu des financements additionnels pour le renforcement des capacités du secteur de la santé en matière de suivi de l'épidémie et d'actions socio-économiques pour accompagner les groupes les plus vulnérables. Cette période semble avoir conduit le SNU à se concentrer sur les actions humanitaires du fait de la gravité de l'insécurité alimentaire et l'aggravation de la pauvreté monétaire et multidimensionnelle (santé/éducation/cadre de vie). Ainsi, l'analyse des données budgétaires de l'exécution des projets des agences du SNU pour l'année 2021 montre clairement que le SNU semble être de plus en plus sollicité par les actions liées à l'insécurité alimentaire, les cantines scolaires et les réfugiés puisque 43 % des actions réalisées en 2021 par le Plan d'action de l'UNDAF se

classent comme des interventions humanitaires ; cette proportion redescend à 26% en 2022. Les projets de développement économique et d'appui au secteur de l'environnement ont représenté 25% du portefeuille des projets de l'UNDAF en 2021 et 39 % en 2022. Le capital humain viendrait en troisième domaine de concentration du SNU, avec 22 % du portefeuille en 2021 et 35% en 2022. L'importance des actions humanitaires dans l'UNDAF pour un pays à revenu intermédiaire inférieur (selon le classement de la Banque Mondiale) exige d'une part une approche plus intégrée qui mette l'accent sur les synergies entre les actions humanitaires, de développement et de paix (approche Nexus) et, d'autre part la sécurisation des moyens budgétaires et humains à la hauteur des défis à relever dans la réduction de l'insécurité alimentaire, l'extrême pauvreté et l'insertion des jeunes dans les sphères économiques et sociales.



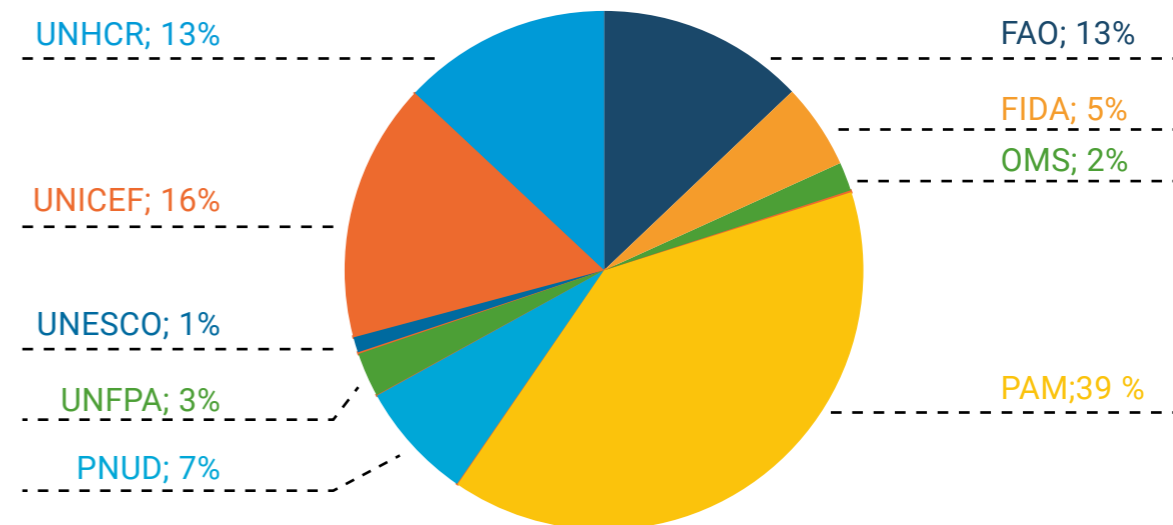
### Evolution des financements réalisés par le SNU 2015-2022 en millions \$

Sources : SNU Congo 2023



### Ressources UNADF dépensées en 2022 par agences SNU en % du total du financement global dépensé de 48 millions \$

Source : RCO, Nations Unies 2023



Pour la mise en œuvre de ses projets dans le cadre de l'UNDAF, le SNU a mobilisé des ressources additionnelles par rapport à ses propres ressources de 84 millions \$ pour les années 2020, 2021 et 2022, soit une moyenne annuelle de 28 millions \$ ; l'année 2020 a enregistré des faibles taux de mobilisation de ressources à cause du Covid19. Les taux de mobilisation du total des ressources additionnelles sont de 66 % pour 2020, 89 % pour 2021 et 41 % pour 2022. Au niveau des programmes, ceux qui ont plus d'opportunités et de capacité de mobilisation des ressources sont la santé/protection sociale (129

% en 2021 et 70 % en 2022), l'éducation (87 % en 2022) et ceux qui ont les plus faibles taux de mobilisation des ressources sont enregistrés au niveau de l'axe de diversification de l'économie, 5 % en 2022. Pour les années 2023 et 2024, les projections tablent sur 41 millions \$ à mobiliser pour des financements requis pour l'ensemble des programmes de l'UNDAF 2023-2026 à hauteur de 137 millions permettant au SNU d'assurer 70 % de ses programmes. Les efforts de cette mobilisation concerneraient surtout l'Effet3 de l'UNDAF (Santé) et l'Effet 4 (économie et développement durable).

## 2.2 DÉFIS ET BESOINS DE FINANCEMENT POUR LA RÉALISATION DES ODD

L'analyse de la trajectoire des ODD du Congo, dégagée par le Bilan Commun Pays 2021 et les conclusions du rapport SDG 2022 au plan mondial qui sont corroborées par le rapport national sur les ODD de 2019 et 2022, montrent clairement que les tendances pour 13 ODD du Congo affichent des niveaux de performances faibles du fait que la mise en œuvre des ODD est intervenue dans un contexte de crise de l'économie congolaise marquée par des taux négatifs du PIB depuis 2015 et une réduction des marges budgétaires de l'Etat pour conduire des politiques sectorielles ambitieuses et mettre les ODD sur de bonnes trajectoires ascendantes. Sur les 17 ODD, trois (pauvreté, industrie/innovation, et réduction des inégalités) sont dans le rouge avec de très faibles performances et deux (Faim Zéro et Santé) connaissent un rythme insuffisant qui ne leur permet pas de se situer sur des trajectoires très favorables ; il en est de même pour d'autres ODD (4, 5, 6, 7 et 8). En revanche pour les ODD 12, 13, 14, les trajectoires sont bien orientées sur une pente bien ascendante pour l'atteinte de leurs cibles d'ici 2030. Ainsi, pour plusieurs ODD qui accusent beaucoup de retard, des actions plus fortes pour des gains rapides s'imposent dans les huit prochaines années.

La mise en œuvre des ODD devrait ainsi tenir ainsi compte de plusieurs contraintes et de conditions pré requises mises en perspective par de bonnes pratiques tirées par d'autres pays pour permettre au Congo de rattraper son retard. Les principales leçons apprises sont : (i) la croissance économique faiblement inclusive et erratique ne créent souvent pas les meilleures conditions d'inversion de la tendance lourde de la pauvreté, de la réduction des inégalités et de l'exclusion, (ii) les faibles capacités de résilience des communautés et des institutions nationales et locales lors des crises et chocs extérieurs limitent les opportunités d'accélération des ODD, (iii) l'inexistence d'une approche régionalisée des ODD réduit les horizons temporels et les outils nécessaires pour un meilleur ciblage géographique et sectoriel, (iv) la faible synergie dans les actions des ministères et d'autres partenaires ne permet pas l'optimisation des effets attendus et (v) le manque de prévisibilité financière pour la mise en œuvre des ODD se traduit souvent par une inadéquation entre les politiques sectorielles et les choix budgétaires au niveau du Cadre des Dépenses à Moyen Terme (CDMT) qui ne sont pas opérationnels dans tous les ministères.



**Le SNU, dans le cadre d'un partenariat renforcé avec le gouvernement sur la question de la mobilisation des ressources pour le PND et l'UNDAF est appelé à plus d'imagination en matière de renforcement de ses moyens financiers et de capacités techniques pour agir plus efficacement sur le processus d'accélération de la mise en œuvre des ODD en vue de relever les défis suivants :**

1) Renforcer le plaidoyer et les moyens pour relever le niveau de développement du capital humain à travers des stratégies sectorielles visant des gains rapides au niveau de certaines cibles des ODD, tout en prenant en compte le principe central et fédérateur des ODD « Ne laisser personne de côté », surtout pour la réduction de la pauvreté monétaire et multidimensionnelle y compris celle qui concerne les enfants ainsi que l'amélioration de l'accès aux services de santé, l'amélioration de la qualité des enseignements du système éducatif et l'accélération du processus de couverture de protection sociale pour tous. Quatre domaines d'actions à forts impacts sur plusieurs ODD sont à considérer :

- ☑ La réduction de l'insécurité alimentaire et de la malnutrition sous toutes leurs formes ;
- ☑ La protection sociale pour tous, y compris la mise en place d'un socle de protection sociale, afin de réduire la vulnérabilité de certaines couches de la population et de lutter contre les exclusions à travers les transferts sociaux et l'extension du système de sécurité sociale pour qu'il soit ouvert aux couches les plus vulnérables et aux travailleurs de l'économie informelle ;
- ☑ L'accès aux services sociaux de base en mettant l'accent sur les efforts à déployer au niveau de l'éducation, des services de santé de qualité, de la couverture médicale pour tous et des conditions de vie décentes (eau, électricité, assainissement, habitat) ;
- ☑ La promotion de l'égalité de genre à travers la lutte contre les violences basées sur le genre, la participation politique et l'autonomisation économique des femmes et des filles.

2) Prendre en compte les questions de la gouvernance des ressources naturelles et la durabilité environnementale afin de garantir un système efficace de gestion durable des Ressources Naturelles. Le pays dispose de plusieurs référentiels programmatiques dans plusieurs domaines pour la préservation des écosystèmes, la réduction des risques de catastrophes et l'adaptation au changement climatique. Toutefois, la mise en application des différentes mesures et de leur champ d'action se heurte souvent aux infractions à la législation qui sont courantes et à la redevabilité institutionnelle et personnelle qui est très faible dans le domaine de la gestion des ressources naturelles. La prise en compte des principaux leviers de changement (réduction de la vulnérabilité multidimensionnelle, préservation des écosystèmes, réduction des catastrophes et adaptation au changement climatique, et responsabilité sociale et environnementale dans l'exploitation des ressources naturelles) sont de nature à renforcer la résilience et la durabilité environnementale (ODD12, 13 et 15) ; les synergies avec d'autres ODD surtout les ODD 1, 2,3, 5 et 8 ont un fort impact sur la durabilité environnementale.

3) Renforcer les capacités du système statistique national (SSN) dans le cadre de la nouvelle Stratégie Nationale de Développement de la Statistique (SNDS) afin de garantir les meilleures conditions de suivi des ODD, d'élaboration et d'évaluation des politiques publiques. Cela impliquera des initiatives et des appuis du SNU pour accompagner à la fois le processus de finalisation des travaux de la SNDS et l'élaboration d'un programme conjoint multipartenaires (SNU et autres partenaires) de renforcement des capacités du SSN tout en veillant à la prise en compte des besoins spécifiques de suivi des ODD et la désagrégation de données afin de mieux cerner les personnes les plus marginalisées par sous-catégories, les secteurs et les zones géographiques.



## 2.3 CADRE DE COOPÉRATION POUR LE DÉVELOPPEMENT DURABLE, UNDAF 2023-2026

La mise en œuvre de l'UNDAF 2020-2025 a relativement bien bénéficié des meilleures conditions, avec la fin de l'épidémie du Covid-19, la conclusion de l'Accord entre le Gouvernement et le FMI ainsi que la remontée du cours du pétrole, après une période de récession économique (2015-2021) du fait de la mauvaise performance du secteur pétrolier et du retard accusé dans la diversification des bases économiques et l'accumulation des arriérés de l'Etat à l'égard du secteur privé.

Le Système des Nations Unies au Congo a prolongé son Cadre de Coopération 2023-2026 (initialement prévue pour la période 2020-2024) dans l'objectif de l'aligner sur le référentiel quinquennal de développement du gouvernement, le PND 2022-2026. Cette prolongation a été conduite dans le cadre d'un processus de mise à jour de l'UNDAF au niveau du contexte national, des défis à relever, de la stratégie, du cadre des résultats et du cadre budgétaire pour la période 2023-2026.

Partant des priorités stratégiques du PND 2022-2026, des agendas 2030 et 2063 ainsi que des leçons apprises de la mise en œuvre des ODD depuis 2016, l'UNDAF 2023-2026 a réaffirmé ses quatre priorités stratégiques :

- ☑ Soutien à la promotion d'une gouvernance inclusive et efficace
- ☑ Soutien au développement du capital humain
- ☑ Soutien à la diversification de l'économie et à la création d'emplois décents
- ☑ Soutien au renforcement de la résilience des populations aux effets du changement climatique, des catastrophes naturelles, et à l'amélioration de la gestion des ressources naturelles


Se basant sur les objectifs de l'agenda 2030 et des orientations stratégiques de l'atelier de planification stratégique de 2022 du SNU Congo, la vision de l'Equipe de Pays est que « en 2030, la population au Congo jouit pleinement de ses droits, avec une attention particulière aux besoins spécifiques des plus vulnérables ». La théorie du changement général de l'UNDAF 2023-2026 ne produira ses résultats en termes de changement dans plusieurs domaines que :

- ☑ Si la gouvernance inclusive est efficace à tous les niveaux de décision, grâce à l'état de droit, au respect de la protection et de la promotion des droits humains, de la paix et la redevabilité dans la gestion des affaires publiques ;
- ☑ Si l'accès, l'équité et la qualité des services sociaux de base offerts à la population, et particulièrement aux personnes les plus vulnérables aux niveaux central et local sont effectivement améliorés, grâce à l'accroissement des investissements et l'équité au niveau des retombées du dividende social généré par les effets des six (6) piliers du PND 2022-2026 ;
- ☑ Si les populations accèdent plus équitablement aux opportunités d'une croissance économique inclusive, résiliente et durable ainsi qu'aux dividendes de cette croissance centrée sur les six (6) piliers du PND, et disposent et/ou bénéficient de capacités accrues d'adaptation et de transformation face aux effets du changement climatique.

C'est dans ces conditions qu'au cours des prochaines années 2024-2026, les populations et plus particulièrement les plus vulnérables auront plus d'opportunités d'accès à des emplois décents, d'accès équitable aux services sociaux de qualité et jouiront davantage de leurs droits, économiques, sociaux et environnementaux.

L'UNDAF 2023-2026 comprend quatre (4) effets et 17 produits couvrant plusieurs secteurs d'activités au plan national et au niveau local dans les sphères productives, économiques et sociales mettant en avant certains investissements à forts impacts et le renforcement des capacités à plusieurs niveaux (individus, communautés, collectivités locales et institutions publiques et privées).

### Effet 1 : D'ici 2026, les populations bénéficient d'une gouvernance améliorée pour un développement inclusif et participatif

ODD ciblés	Produits attendus	Projets actifs
	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Renforcement des capacités techniques et opérationnelles renforcées des institutions pour la bonne gouvernance</li> <li>2. Système statistique national accompagné dans le renforcement de ses outils et capacités humaines</li> <li>3. Institutions publiques et OSC soutenus pour la protection des droits humains et l'accès à la justice</li> <li>4. Renforcement des capacités des ministères et des collectivités locales à mettre en œuvre et évaluer les politiques publiques</li> </ol>	<ul style="list-style-type: none"> <li>&gt; Appui au CNFI (INFF)</li> <li>&gt; Renforcement des institutions de microfinance</li> <li>&gt; Renforcement des capacités statistiques (Recensement population 2023)</li> <li>&gt; Renforcement de la résilience des communautés</li> <li>&gt; Appui à la lutte contre les violences subies par les femmes et jeunes filles</li> </ul>





En 2026, la réalisation de l'effet 1 se traduira d'une part par l'amélioration de la gouvernance dans ses multiples dimensions et, d'autre part par une amélioration de la confiance des populations en la capacité des institutions nationales et locales à garantir l'état de droit, l'efficacité du système judiciaire, l'accès aux services publics et la participation dans les processus de gouvernance, de développement et de paix.

#### Le SNU mettra l'accent sur les actions qui sont de nature à renforcer :

- ☑ Les capacités des institutions étatiques et non étatiques dans la connaissance et l'effectivité des droits (civiques, économiques, sociaux et culturels.) des populations surtout les plus vulnérables à tous les niveaux et dans toutes les sphères dans un environnement d'état de droit renforcé ;
- ☑ Les capacités du système statistique national pour contribuer à l'amélioration de la qualité des politiques publiques, du système de suivi des ODD et de l'évaluation des politiques publiques ;
- ☑ Les capacités des institutions nationales et locales en matière de planification, de programmation, de suivi et de transparence dans la gestion des finances publiques en vue d'améliorer la qualité des services publics ;
- ☑ Les capacités des institutions et collectivités locales à créer les conditions d'accès des populations surtout les plus vulnérables aux services publics de qualité dans le cadre d'une approche territorialisée des ODD.



### Effet 2 et 3 : Education et santé







ODD ciblés	Produits attendus	Projets actifs
   	<p><b>Education :</b></p> <ol style="list-style-type: none"> <li>Le système éducatif dispose des capacités renforcées pour des services de qualité</li> <li>Le système éducatif dispose des capacités pédagogiques renforcées pour la formation professionnelle et technique</li> <li>Le système éducatif dispose des capacités institutionnelles pour une gouvernance efficace</li> </ol> <p><b>Santé :</b></p> <ol style="list-style-type: none"> <li>Promotion des comportements favorables à la santé (SSR, la lutte contre VIH, hygiène,)</li> <li>Capacités techniques renforcées pour offrir des paquets complets de soins, santé/nutrition de qualité</li> <li>Capacités renforcées pour la gestion des épidémies et autres urgences</li> <li>Amélioration de l'accès à l'eau potable</li> <li>Protection sociale renforcée</li> </ol>	<ul style="list-style-type: none"> <li>&gt; Education formelle et non formelle</li> <li>&gt; Formation professionnelle et technique secteur agricole</li> <li>&gt; Protection des enfants</li> <li>&gt; Lutte contre les violences</li> <li>&gt; Enregistrement des naissances</li> <li>&gt; Santé de la mère et l'enfant</li> <li>&gt; Vaccination</li> <li>&gt; Renforcement des capacités du système de santé</li> <li>&gt; Appui au suivi du Covid19</li> <li>&gt; Services intégrés SSR</li> <li>&gt; Appui à la gestion de la chaîne d'approvisionnement des médicaments</li> <li>&gt; Appui au système de protection sociale</li> </ul>

En 2026, la réalisation de l'effet 2 touchant le développement du capital humain se traduira par une amélioration de l'accès aux services sociaux de base (santé, assainissement et hygiène), un accès universel à une éducation de qualité surtout pour les groupes les plus vulnérables, le renforcement de la formation professionnelle, le développement d'un système de protection sociale inclusif et viable .

#### Pour la réalisation de cet effet, le SNU contribuera à :

- ☑ Renforcer des capacités du système éducatif en vue de créer les meilleures conditions pour un accès universel à une éducation de qualité, en particulier pour les enfants issus des ménages les plus vulnérables ;
- ☑ Améliorer l'accès des groupes vulnérables, et plus particulièrement des femmes, des enfants et des personnes vivant avec un handicap, aux services sociaux de base de qualité y compris la santé de la reproduction, et le VIH/Sida ;
- ☑ Apporter des réponses humanitaires aux populations les plus touchées par l'insécurité alimentaire ;
- ☑ Améliorer le statut nutritionnel des populations vulnérables à travers des actions de prévention et d'accès à une alimentation saine ;
- ☑ Accompagner la mise en œuvre d'un système de protection sociale inclusif en renforçant les capacités organisationnelles et opérationnelles des institutions en charge de la sécurité sociale et des filets sociaux ;
- ☑ Renforcer les capacités techniques et opérationnelles en gestion des épidémies et autres urgences pour une meilleure protection sanitaire des populations ;
- ☑ Renforcer les capacités des institutions et des communautés en matière de prévention et de protection des populations vulnérables et celles qui sont affectées par toutes les formes de violences surtout les femmes et les filles.

### Effet 4 : Diversification économique

ODD ciblés	Produits attendus	Projets actifs
     	<ol style="list-style-type: none"> <li>PME/PMI/Organisations des producteurs et des communautés renforcées et accès accru aux services financiers</li> <li>Employabilité dans les secteurs porteurs pour les femmes, des jeunes et les populations les plus vulnérables</li> <li>Capacités des institutions gouvernementales renforcées pour des appuis-conseils aux PME/PMI</li> <li>Adoption des pratiques résilientes face aux catastrophes naturelles et aux effets du changement climatique</li> </ol>	<ul style="list-style-type: none"> <li>&gt; Développement de la microfinance</li> <li>&gt; Formation professionnelle et technique (agriculture, BTP,..)</li> <li>&gt; Renforcement du Potentiel en Bois Energie Durable</li> <li>&gt; Appui à l'opérationnalisation du SYNA-MNV</li> <li>&gt; Renforcement des capacités en production animale des jeunes</li> <li>&gt; Précision et définition officielle nationale des tourbières et sensibilisation environnementale</li> <li>&gt; Appui au renforcement des capacités techniques des pisciculteurs en élevage de poisson</li> <li>&gt; Appui à l'élaboration du plan national semencier</li> </ul>

En 2026, la réalisation de l'effet 3 se traduira par des effets multiplicateurs sur la diversification de l'économie congolaise, le relèvement des capacités de l'économie nationale pour être moins dépendante de la rente pétrolière génératrice de plus de création d'emplois décents, des capacités de production des produits alimentaires locaux et pour le développement du secteur privé avec un accent particulier sur l'agriculture, l'inclusion financière, conformément aux objectifs stratégiques du PND 2023-2026. Des capacités renforcées de tous les acteurs publics et privés dans la gestion durable des ressources naturelles et la protection des écosystèmes terrestres et marins seront renforcées. Le renforcement des capacités de résilience des institutions et communautés permettra d'apporter des changements significatifs dans la prévention et la gestion des catastrophes naturelles ainsi que dans les pratiques agricoles.

#### Pour la réalisation de cet effet, le SNU contribuera à :

- ☑ Le renforcement des capacités d'organisation, de planification, d'innovation et de digitalisation, aussi bien au niveau des structures publiques que de celles du secteur privé, afin de créer les meilleures conditions pour une croissance plus diversifiée et inclusive ;
- ☑ Le développement des chaînes de valeur, notamment dans le domaine de l'agro-alimentaire et de la promotion d'un tissu industriel à forte valeur ajoutée à travers le renforcement des PMI/ PME, le développement des mécanismes financiers incitatifs et les appuis-conseils adaptés aux profils professionnels des entreprises visées ;
- ☑ L'amélioration de l'offre de formation technique et professionnelle, surtout pour les plus vulnérables ;
- ☑ Le renforcement des capacités institutionnelles et techniques à plusieurs niveaux permettant d'améliorer l'efficacité et l'efficience du système national de gestion des ressources naturelles et la préservation de la biodiversité face aux effets du changement climatique ;
- ☑ Le renforcement des capacités nationales et locales dans la préparation et la gestion des situations d'urgence en rapport avec les catastrophes naturelles ;

L'analyse des principaux projets mis en œuvre dans le cadre l'UNDAF pour les années 2021 et 2022 permet de mettre en exergue trois constats majeurs. Avant tout, il y a lieu de souligner l'importance de l'assistance humanitaire sous plusieurs formes par rapport aux autres projets dits de développement. En 2022, 384 500 personnes ont été assistées dont 58 % étaient des femmes à travers les opérations d'urgence et d'alimentation scolaire ; au niveau de l'assistance des enfants pour les cantines scolaires, 532 écoles publiques à travers le pays ont été accompagnées permettant à 173 200 écoliers de bénéficier de repas scolaires. A cela ajoute l'assistance à 24 000 réfugiés et la distribution de produits nutritifs pour les femmes (46 600 femmes) et les enfants (58 000 enfants).

Par ailleurs, l'UNESCO à travers le Programme d'Appui à la Stratégie Sectorielle de l'Education (PASSE) doté d'un financement de 10,7 millions de dollars en cours de mise en œuvre a assuré la formation continue de 600 enseignants bénévoles du primaire dans six départements, la production des annuaires statistiques du secteur de l'éducation, le renforcement du SIGE, le lancement de l'élaboration du nouveau Cadre d'Orientation Curriculaire (COC) et la préparation de la construction de 40 salles de classe équipées du préscolaire dans les écoles primaires. Les interventions au titre de la riposte contre l'impact de la COVID-19 dans le secteur de l'éducation ont permis de mettre en place une télévision nationale scolaire EàDTV (Ecole à Domicile Télévision) qui diffuse les contenus pédagogiques travers la TNT couvrant toute l'étendue du territoire nationale. Par ailleurs, les actions déployées dans le cadre du programme O3 (Nos droits, Nos Vies et Notre avenir) ont permis d'assurer la formation et la sensibilisation de 400 jeunes filles sur l'éducation au bien être et à la santé. Les interventions de l'UNESCO au cours de la période couvrent également la formation de 250 enseignants sur l'utilisation des TICs et l'apprentissage du « coding » en milieu scolaire. Les appuis de de l'UNESCO en collaboration avec l'ensemble des partenaires ont permis également de soutenir le gouvernement dans le cadre de la préparation et l'organisation des Etats Généraux de l'Education Nationale, de la Formation et de la Recherche débouchant sur l'élaboration du pré-rapport des Etats Généraux qui a été utilisé pour soutenir l'organisation des Assises Nationales.



Le PAM a été le principal pourvoyeur des fonds mobilisés, 19 millions \$ soit 39% du total des ressources dépensées par toutes les agences du SNU. Si on tient compte des ressources dépensées dans le cadre des activités de UNCHR, l'ensemble des appuis humanitaires du SNU a mobilisé 52 % des ressources dépensées dans le cadre des activités de l'UNDAF pour l'année 2022. Cela devrait interpeller le gouvernement et le SNU sur la meilleure stratégie à adopter dans le cadre de l'accélération de mise en œuvre des ODD pour lutter contre l'insécurité alimentaire, la malnutrition et la question des réfugiés. Pour les prochaines années, dans un cadre de résultats collectifs visant la réduction progressive les vulnérabilités multidimensionnelles, une approche fondée sur des interventions multi sectorielles (Humanitaire-Développement-Extrême pauvreté-Paix) et multi acteurs serait une voie à explorer pour renforcer la convergence des processus de planification, de programmation, de mise en œuvre, de suivi et d'évaluation des performances. Il s'agira de faire en sorte que les actions humanitaires s'insèrent et jettent les bases dans un cadre temporel d'effacement progressif de l'humanitaire au profit des actions de développement et de renforcement des capacités de résilience.

Le deuxième constat est l'absence de projets conjoints pour relever des défis structurels comme l'insécurité alimentaire, l'extrême pauvreté, l'emploi des jeunes, le renforcement des capacités dans plusieurs secteurs et la gestion durable des ressources naturelles. Des

initiatives ont été prises au sein du SNU pour la formulation de trois projets conjoints (changement climatique appui aux populations autochtones et appui au relèvement post-Covid19), mais force est de constater, malgré les nombreuses réunions d'échange et de concertation de l'Equipe Pays au Congo, qu'un consensus ne s'est jamais dégagé même pour la formulation d'un seul projet conjoint. Cela met l'Equipe Pays devant ses responsabilités programmatiques a pour initier, programmer et mettre en œuvre au cours de l'année 2024 un programme conjoint ambitieux centré sur certaines cibles des ODD transformateurs et accélérateurs dans la réalisation de plusieurs objectifs de progrès dans les domaines de la sécurité alimentaire (ODD2), la lutte contre l'extrême pauvreté (ODD1), l'accès aux services sociaux de base (ODD 3 et 4), l'emploi des jeunes (ODD8) et l'autonomisation des femmes (ODD 5).



Enfin, le dernier constat concerne les capacités du SNU au Congo à mobiliser des ressources, la mise en œuvre des projets et actions de plaidoyers inscrits dans l'UNDAF 2020-2026. L'analyse des données des dépenses réalisées par les projets inscrits dans l'UNDAF pour les années 2020, 2021 et 2022 reflète la dynamique de mobilisation des ressources extérieures se traduisant par une trajectoire ascendante entre 2020 et 2022 passant de 9,5 millions \$ à 41,9 millions ; en moyenne annuelle sur les trois dernières années (2020-2022), le montant mobilisé est de 28,3 millions \$ soit 69 % du total des dépenses moyennes annuelles de l'UNDAF pour les trois dernières années. Cela montre également l'importance de la question de mobilisation et diversification des ressources financières pour le SNU afin de créer les meilleures conditions d'exécution ses projets, actions et de plaider pour les prochaines années.

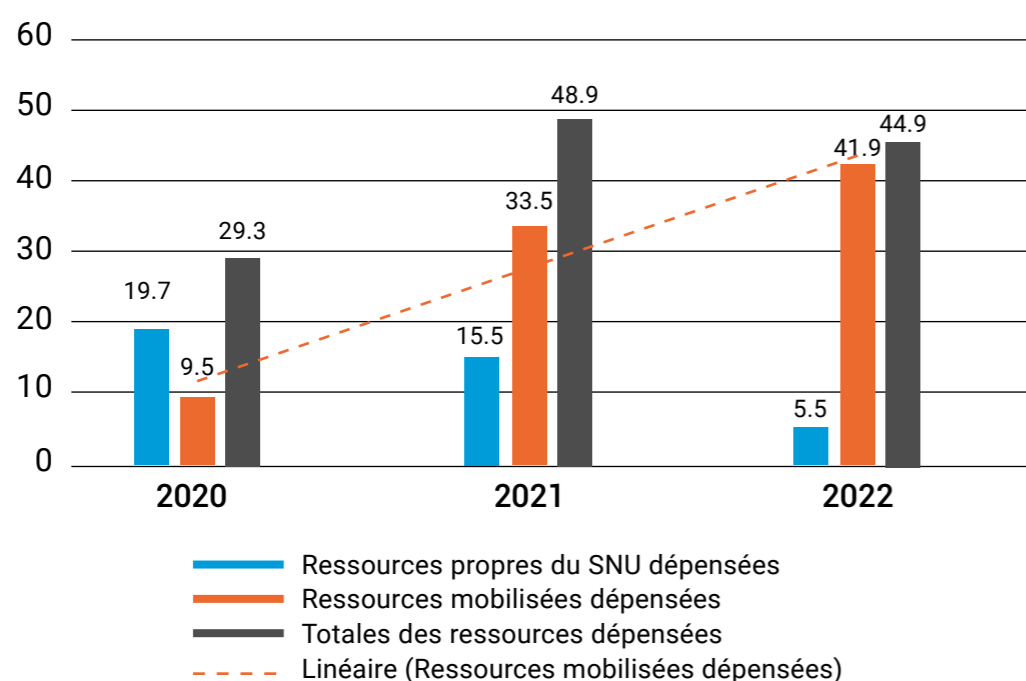
## Evolution des ressources de l'UNDAF 2020-2022 en millions \$ selon les sources

Ressources UNDAF	Ressources prévues			Ressources allouées			Ressources dépensées		
	2020	2021	2022	2020	2021	2022	2020	2021	2022
Ressources Totales	50,9	65,5	130,2	49,5	63,7	67,5	29,3	48,9	44,9
Ressources à mobiliser	14,5	36,1	60,3	9,5	33,5	41,9	9,5	33,5	41,9
Ressources ordinaires	36,3	27,7	26,3	36,4	27,2	7,2	19,7	15,5	5,5

Sources : Rapport de mise en œuvre de l'UNDAF

### UNDAF : Ressources dépensées 2020-2022 en millions \$

Source : RCO Nations Unies 2023



Ces constats mettent en exergue à la fois les capacités des agences à relever de nombreux défis sectoriels et les efforts de mobilisation des ressources auprès de plusieurs partenaires au développement et de guichets de financement spécialisés (SDG Funds, CAVI, etc.) mais ils dénotent aussi les difficultés au sein de l'Equipe Pays à dégager un consensus sur les thématiques convergentes pouvant donner lieu à deux ou trois projets conjoints générateurs de multiples effets sur plusieurs ODD. Les domaines de convergence peuvent se trouver autour de deux problématiques centrales comme les ODD et la promotion d'un partenariat stratégique et programmatique avec le gouvernement en vue de mobiliser des ressources pour le PND et l'UNDAF surtout avec les défis d'accélérer la mise en œuvre des ODD en approfondissant la réflexion sur le choix des ODD transformateurs et leurs leviers d'action ainsi que leur stratégie de mise en œuvre dans le cadre d'un partenariat multi-bailleurs.

Le défi majeur pour le SNU dans les prochaines années réside dans la création des meilleures conditions d'accélération des gains dans l'atteinte des ODD à travers d'une part le plaidoyer auprès du gouvernement et de ses partenaires et, d'autre part la concentration du SNU sur certains ODD prioritaires ou sur des ODD transformateurs là où il y a le plus de convergence sectorielle et géographique entre les agences du SNU dans un cadre programmatique souple qui met en avant un cadre de cohérence, de coordination, de mise en commun des approches et outils visant des résultats collectifs à atteindre. Cette approche implique des activités de résilience et de développement précoce pour une mise en œuvre intégrée des réponses, avec des modalités de financement flexible.

Sur la base des analyses conduites par différents rapports sectoriels et le CCA 2021, il se dégage au moins trois domaines de convergence pouvant se traduire par la programmation et la mise en œuvre des projets conjoints :

- ☑ La prise en compte de certaines cibles prioritaires au niveau de six (6) ODD ; les ODD 1, 2, 3, 4, 5 et 16 mettent en avant l'urgence de l'appui et de l'accompagnement pour réaliser des gains rapides dans des zones géographiques de convergence visant d'une part la lutte contre l'extrême pauvreté, l'insécurité alimentaire, et d'autre part le développement du capital humain et l'efficacité des référentiels programmatiques de certaines institutions clés (Plan, Finances, Education, etc.) ;
- ☑ Le renforcement des capacités des institutions en charge du développement du partenariat, du système national statistique et du dialogue stratégique entre le gouvernement et ses partenaires ;
- ☑ La jeunesse en ciblant certains vecteurs porteurs de changement (emploi qualifié, entrepreneuriat, participation, culture, etc.) et la question du changement climatique visant à renforcer les capacités de résistance et d'adaptation.



## 2.4 OPPORTUNITÉS ET POTENTIEL DE FINANCEMENT DES ODD

Le contexte national du paysage de financement du développement et plus particulièrement des ODD sur ressources propres au Congo se caractérise essentiellement par les très faibles marges budgétaires de l'Etat dès 2016, première année de mise en œuvre des ODD. Pendant les années 2017-2020 le sous-investissement de plusieurs secteurs en particulier les secteurs sociaux ont eu pour effet la baisse de la qualité des services sociaux et le report de certaines dépenses sociales sur les budgets des ménages. Cette dégradation des ressources budgétaires se conjugue avec le manque d'efficacité des dépenses publiques surtout en matière d'investissement, avec des faibles taux d'exécution.

L'évaluation globale du coût de mise en œuvre des ODD n'a pas été réalisée au Congo sur la base d'une évolution tendancielle et optimale des ODD prenant en compte les leviers d'action possibles pour accélérer les progrès selon les cibles ODD prioritaires. Le calcul des coûts des ODD qui donne une idée sur les ressources à réunir pour les ODD n'est qu'un outil d'orientation sur les efforts et initiatives à prendre pour créer les meilleures conditions des progrès à réaliser pour l'agenda 2030. Les calculs effectués par d'autres pays situent les coûts annuels des investissements nécessaires entre 7 et 11 milliards de dollars, variant en fonction de l'étendue du pays (RDC, Mali, etc.) et de la taille de la population. Les secteurs à forts impacts sur les ODD accusent beaucoup de retard comme les systèmes alimentaires, la réduction de la vulnérabilité multidimensionnelle, la diversification économique, l'emploi décent et les secteurs sociaux.

C'est dans ce contexte qu'il est urgent et crucial d'améliorer les ressources internes en agissant sur deux leviers principaux : i) mettre l'économie de la rente pétrolière au service de la diversification économique, le relèvement du niveau de développement du capital humain et d'une bonne gouvernance économique et démocratique et ii) améliorer la mobilisation des ressources fiscales non pétrolières pour mettre le Congo au niveau des standards sous régionaux et internationaux tout en développant les partenariats public-privé pour certains types d'infrastructures.

Dans ce contexte difficile, le Congo conformément aux recommandations du programme d'Actions d'Addis Abeba, a initié son processus d'élaboration du Cadre de Financement National Intégré (CFNI) en vue de créer les meilleures conditions pour mobiliser et diversifier ses ressources propres et extérieures. Les sources qui ont été identifiées comme les plus prometteuses sont :

**i)** les recettes budgétaires soutenues par les réformes en cours tendant à l'élargissement de l'assiette fiscale, au renforcement de la collecte et l'identification de nouvelles niches fiscales et, **ii)** le développement, la diversification des partenaires au développement et le financement du secteur privé.



Malgré les difficultés internes et externes de mobilisation des ressources, de nombreuses opportunités se présentent pour les prochaines années dans la perspective d'accélérer la mise en œuvre des ODD parmi lesquelles il y a :

- ☑ La volonté du gouvernement de mettre en avant la question de la croissance inclusive et durable, dans un contexte de reprise de la croissance économique du Congo après une longue période de récession est porteuse d'effets sur la diversification de l'économie et l'amélioration des ressources fiscales de l'Etat pour le relèvement du niveau de développement humain ;
- ☑ La mise en place du Forum des Partenaires au Développement en 2020 qui a pour objectif de disposer d'un cadre cohérent et permanent de dialogue entre les partenaires au développement et le Gouvernement permettant d'accompagner le gouvernement dans la mise en œuvre de ses priorités de développement et de mobilisation des ressources pour accélérer la mise en œuvre des ODD ;
- ☑ La volonté du gouvernement d'améliorer l'efficacité de la gestion de l'Aide Publique au Développement en créant la Commission Nationale de Rationalisation de l'Aide Publique au Développement (CNRAD) en 2022 comme une instance de régulation et d'orientation et de concertation entre les différents acteurs de développement ;
- ☑ Le leadership de la République du Congo sur les questions de l'environnement du fait de l'importance des forêts du bassin du Congo et des tourbières qui sont un catalyseur pour la massification des financements de gestion durable des terres et de protection des ressources naturelles.





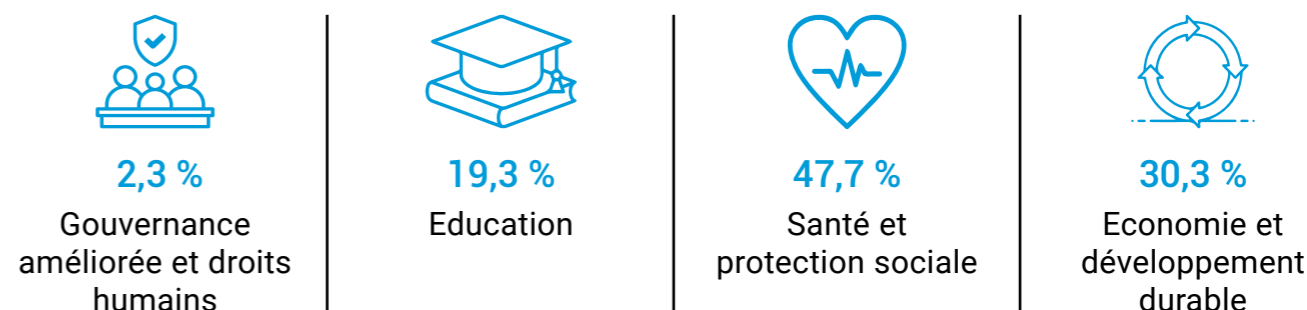
# III.

## MOBILISATION DES RESSOURCES ET PARTENARIATS POUR LE FINANCEMENT DE L'UNDAF 2023-2026

### 3.1 STRATÉGIE DE MOBILISATION DES RESSOURCES ET DE PARTENARIATS

#### 3.1.1 Défis majeurs

Le SNU au Congo dans le cadre de la mise en œuvre de ses projets et programmes inscrits dans l'UNDAF pour les trois prochaines années (2024, 2025 et 2026) aura besoin des 236,6 millions \$ dont 68 % doivent être mobilisés d'une part auprès de plusieurs partenaires, guichets de financement spécialisés et, d'autre part auprès du gouvernement congolais pour sa contrepartie financière aux programmes/projets validés en commun et le développement de certains leviers de financement innovants visant certains ODD transformateurs. A cela s'ajoute l'importance du développement des partenariats stratégiques avec le secteur privé et d'autres acteurs (Fondations, diaspora, etc.). Ces besoins de financement concernent les domaines suivants :



Projections financières des besoins de financement de l'UNDAF 2023-2026

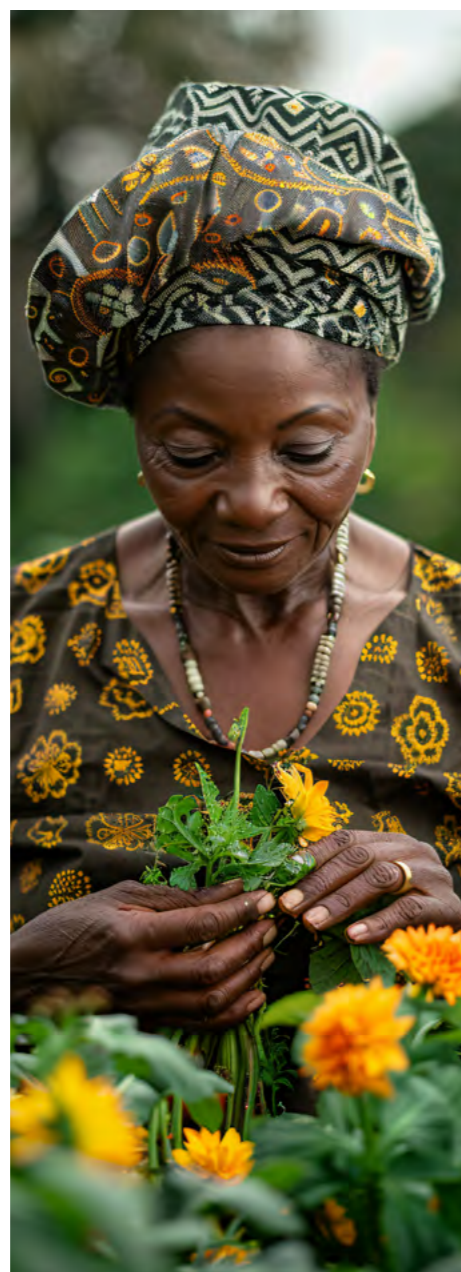
Effets UNDAF	2023-2024			2025-2026		
	Financement requis	Total Disponible	Total à mobiliser	Financement requis	Total Disponible	Total à mobiliser
1. Gouvernance et droits humains	3 248 500	1 912 000	1 336 500	3 898 200	2 294 400	1 603 800
2. Education	28 282 164	28 047 514	234 650	32 524 488,6	30 852 265,4	1 672 223
3. Santé et protection sociale	63 312 998	29 904 997	33 408 001	75 975 597,6	41 760 001,3	34 215 596
4. Economie et développement durable	42 657 908	36 423 363	6 234 545	55 455 280,4	40 065 699,3	15 389 581
<b>Total</b>	<b>137 501 570</b>	<b>96 287 874</b>	<b>41 213 696</b>	<b>167 853 567</b>	<b>114 972 366</b>	<b>52 881 201</b>
<b>Total en %</b>	100%	70%	30%	100%	68%	32%

## Trois défis

à relever par l'Equipe Pays du SNU Congo se dégagent :

**1.** Plaidoyer et partenariat stratégique et programmatique solide entre le SNU et le gouvernement pour un meilleur arrimage des ODD au système de budgétisation du Congo dans le cadre d'une vision commune avec l'Equipe Pays selon une approche intégrée visant d'une part des gains rapides pour certaines cibles des ODD et le développement des partenariats avec les collectivités locales et les Partenaires Techniques et Financiers concernant le financement et la mise en œuvre des ODD, et d'autre part l'amorce d'une réflexion approfondie associant le gouvernement et les PTF sur le choix des ODD transformateurs et accélérateurs dans la mise en œuvre des ODD ;

**2.** Renforcement de la synergie et la cohérence interne dans les engagements des appuis du SNU en accélérant le processus de programmation et de mise en œuvre de certains projets conjoints au sein de l'Equipe de Pays porteurs d'effets multiplicateurs sur l'amélioration du niveau de développement du capital humain, le renforcement des capacités de résilience économique des populations les plus vulnérables et la gestion durable des ressources naturelles ;



**3.** Renforcement des capacités de négociation, de gestion du financement du développement, de mobilisation des ressources et de développement d'un partenariat stratégique entre le gouvernement et ses partenaires au développement en accompagnant le gouvernement à i) mettre en œuvre son Cadre National du Financement Intégré, ii) développer un outil de gestion efficace de l'APD (Plateforme) et iii) redynamiser l'espace de dialogue et de coordination efficace entre le gouvernement et ses partenaires au développement.



## 3.1.2 Objectifs et principes directeurs

L'objectif principal de la stratégie de financement du développement durable et de partenariats est de faire en sorte que le SNU Congo dispose de ressources financières suffisantes et en fasse une utilisation efficace et efficace pour contribuer à la mise en œuvre de l'Agenda 2030, conformément à ses engagements dans l'UNDAF 2023-2026. Cette capacité de mobilisation financière permettra de contribuer à l'atteinte des objectifs du PND 2022-2026 et de réaliser des gains rapides pour certains ODD ainsi que la promotion d'un développement économique plus diversifié, durable et résilient.

Cette stratégie vise à faciliter la mobilisation des ressources adéquates de l'UNDAF pour permettre à l'Equipe Pays de mettre en œuvre les Plans Bi Annuels de l'UNDAF au cours de la période 2023-2026. En bâtissant sur les avantages comparatifs de toutes les agences du SNU, par rapport aux autres partenaires techniques et financiers, la stratégie consiste à créer un climat de confiance dans la bonne gestion programmatique du SNU et le développement des projets/

programmes conjoints, en mettant l'accent sur la convergence géographique ou thématique et la complémentarité des actions dans le cadre d'une vision commune des résultats collectifs à atteindre pour des ODD bien ciblés. Parmi les ODD accusant plus de retard là où le SNU a plus d'avantages comparatifs, il y a les ODD 1, 2, 3, 4, 5 et 16, avec des effets multiplicateurs sur la réduction de la pauvreté, l'insécurité alimentaire, la précarité socio-économique des populations les plus fragiles et les violences sous toutes leurs formes.

Le cœur de la stratégie sera la mobilisation des ressources et le développement de partenariats afin de créer les meilleures conditions de renforcement des capacités des institutions et des populations en leur offrant des moyens pour mettre en œuvre les actions appropriées pour l'avènement des résultats attendus en veillant au respect de certains principes comme l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes, les personnes les plus vulnérables, la résilience, la responsabilité et la redevabilité.

**La stratégie de mobilisation des ressources 2023-2026 se fonde sur les objectifs spécifiques suivants :**

1. Améliorer et diversifier les ressources financières pour les programmes et actions d'accompagnement des partenaires nationaux, malgré un contexte de réduction des contributions internes du SNU et de difficultés de mobilisation des ressources de la contrepartie nationale ;

2. Structurer la mobilisation des ressources pour les éléments du programme tels que définis dans l'UNDAF selon une approche programme et de cofinancement avec d'autres partenaires dans le cadre de la mise en œuvre des objectifs du PND 2022-2026 et des ODD ;

3. Renforcer la gestion basée sur les résultats, la transparence

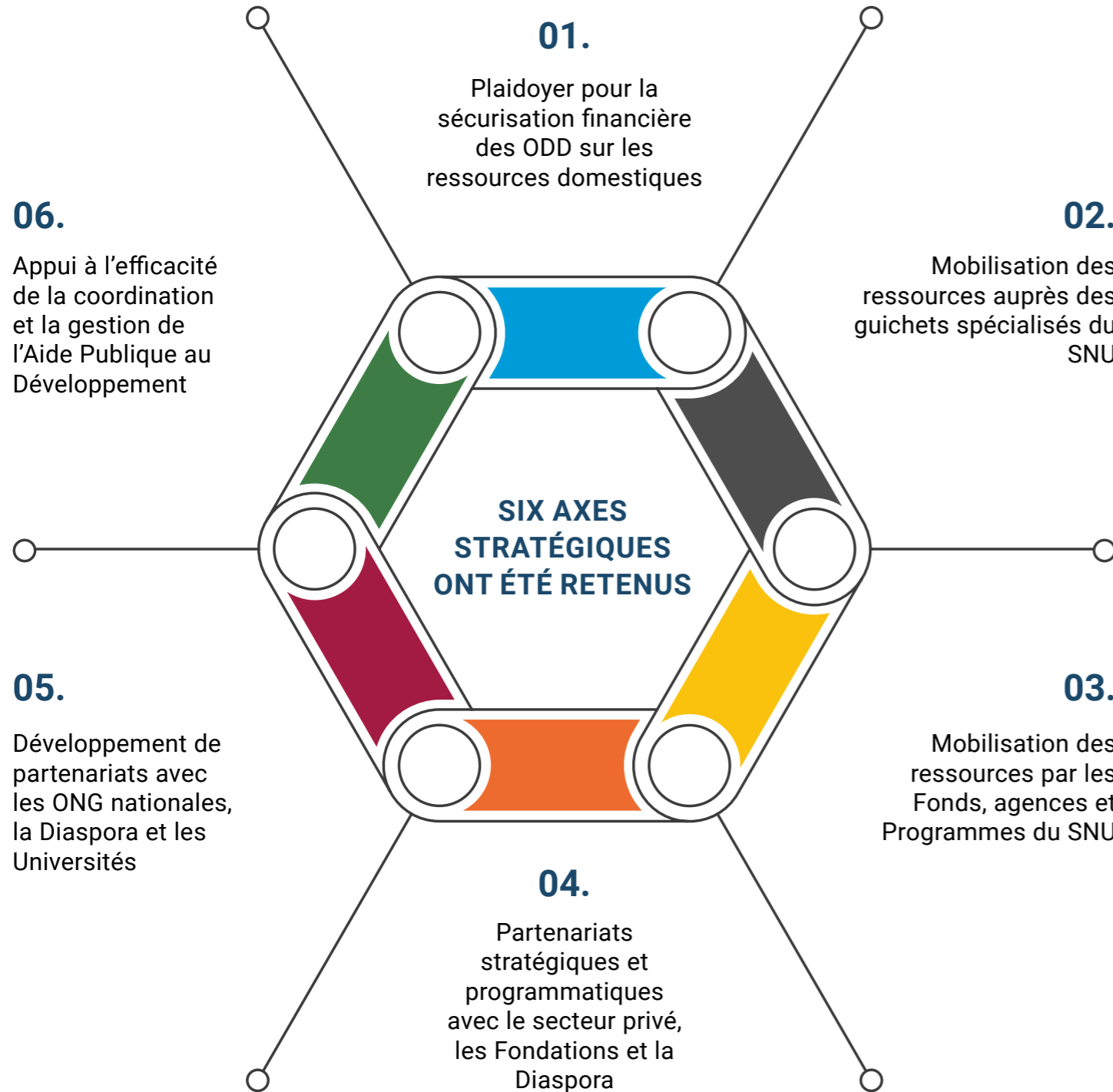
et la reddition des comptes par un meilleur rapportage à temps (rapports narratifs et financiers) et un contrôle qualité renforcé sur les services aux partenaires de développement ;

4. Renforcer le positionnement du SNU et sa capacité à identifier ses niches d'intervention face aux défis du développement du Congo dans l'atteinte des ODD en capitalisant et renforçant son rôle de chef de file sur certains dossiers pour soutenir le gouvernement dans la gestion efficace de l'APD et les plaidoyers sur les ODD, la défense et la protection des groupes les plus vulnérables ;

5. Améliorer la visibilité auprès de ses partenaires via une

communication axée sur les résultats et l'association des bailleurs de fonds à la prise des décisions stratégiques des projets (comités de pilotage, contacts informels, mises à jour régulières, visites des projets conjoints (etc.) ;





3.1.3.1 Plaidoyer pour la sécurisation financière des ODD prioritaires sur les ressources domestiques

Les résolutions du Sommet d'Addis-Abeba pour le financement durable accorde une grande importance au financement domestique dans la mise en œuvre des ODD. Le SNU au Congo apporte un appui technique au Gouvernement pour l'élaboration du Cadre National Intégré (CNFI)<sup>10</sup> de Financement qui est un outil important de mobilisation des ressources pour financer les priorités de développement nationales et faciliter la mise en œuvre des ODD. L'appui du SNU avec son appui-conseil et assistance depuis juillet 2023 a permis de réaliser au mois d'Octobre 2023 la première phase portant sur l'« Evaluation du Financement du développement au Congo » et la deuxième phase qui va préciser les axes stratégiques et les leviers d'action sera achevée au courant du mois de Mars 2024.



Les premiers éléments d'orientation stratégique du CNFI sont :



- Mobilisation des recettes publiques : i) renforcement de l'élargissement de l'assiette de l'impôt et la sécurisation des recettes ; ii) l'amélioration de l'environnement fiscal des affaires ; iii) la poursuite des réformes des administrations fiscales et financières et iv) l'efficacité des dépenses publiques en mettant en place les budgets-Programmes dans les principaux ministères ;
- Redoublement des efforts et initiatives pour capter le maximum de recettes pétrolières et minières et la participation du capital national dans la valorisation de la chaîne de valeur des hydrocarbures ;
- Mobilisation des ressources des partenaires techniques et financiers dans le cadre d'un système cohérent, efficace et inclusif de coordination et de gestion de l'Aide Publique au développement ;
- Mobilisation des financements innovants internes sécurisés au service du développement soit dans le cadre d'un Fonds fongible accessible à certains secteurs prioritaires du PND et des ODD soit sous forme de taxes spécifiques à chaque secteur ou cause nationale (ODD, pauvreté, maladies, etc.) ; parmi ces taxes il y a i) les taxes sur le chiffre d'affaires des opérateurs téléphoniques, ii) Taxes sur le chiffre d'affaire de la loterie et des paris, iii) prélèvement sur les produits alimentaires importés dont la substitution locale existe, iv) taxe sur la pollution, iv) sur les billets d'avion, etc. ;
- Recettes des collectivités locales à travers i) le développement d'une fiscalité locale juste et forte en lien avec la qualité des services publics locaux, ii) une dotation financière conséquente annuellement pour le développement des services publics locaux et les économies locales dans le cadre de la mise en œuvre des priorités du PND et des ODD et iii) le développement de la coopération décentralisée avec les collectivités des pays du Nord et dans le cadre de la coopération Sud-Sud ;
- Développement du Partenariat Public-Privé dans le cadre de la mise en œuvre d'infrastructures structurantes et dans le domaine de la protection de l'environnement et du développement durable.

L'appui du SNU, dans le renforcement de ces mécanismes de mobilisation des ressources publiques et de développement des financements innovants domestiques, ciblés dans le cadre d'un renouveau du partenariat stratégique entre le Gouvernement et le SNU au Congo sur les priorités des ODD va créer de nouvelles opportunités pour la sécurisation de la contrepartie financière de l'Etat congolais à la mise en œuvre des projets de l'UNDAF et le développement d'un partenariat financier avec certains partenaires techniques et financiers pour la mise en œuvre d'une approche intégrée autour de certains ODD accélérateurs.

Il s'agira alors pour le SNU sous les leaderships du Coordonnateur résident et des Agences chefs de file de groupes thématiques, d'entretenir un dialogue politique et stratégique avec le Gouvernement sur des propositions communes avec les partenaires au développement sur des programmes conjoints centrés sur des ODD accélérateurs permettant ainsi de créer de nouvelles conditions d'optimisation et diversification de l'Aide Publique au Développement.

**Dans le cadre de cet axe, le SNU redoublera d'efforts et d'initiatives visant à :**

- ☑ Renforcer le leadership du SNU dans les groupes thématiques pour le plaider sur les ODD et la question de la coordination et de la gestion efficace de l'Aide Publique au développement ;
- ☑ Renforcer le système de suivi des ODD et la prise en compte des besoins des personnes laissées de côté dans les différents cadres programmatiques du Gouvernement et des partenaires techniques et financiers ;
- ☑ Favoriser la synchronisation et la complémentarité des financements visant les groupes les plus vulnérables et le développement des capacités de résilience des communautés et des individus dans le cadre des budgets programmes de certains ministères clés ;
- ☑ Renforcer la gestion basée sur les résultats, la transparence et la reddition des comptes par un meilleur rapportage à temps (rapports narratifs et financiers) et un contrôle qualité renforcé sur les services aux partenaires qui financent les actions et projets du l'UNDAF ;



- ☑ Améliorer la visibilité auprès de ses partenaires via une communication axée sur les résultats et l'association des bailleurs à la prise des décisions stratégiques des projets (comités de pilotage, contacts informels, mises à jour régulières, visites conjointes des projets, etc.).

### 3.1.3.2 Mobilisation des ressources par les Fonds, agences et programmes du SNU

Le SNU au Congo à travers ses Fonds, Agences et Programmes régionaux mobilise des ressources propres et des ressources externes auprès des partenaires multilatéraux pour mettre en œuvre les priorités de son Cadre de Coopération (UNDAF).

Les ressources propres qui appuient les programmes de chaque Agence et Fonds varient d'un cycle de programmation à un autre, en fonction des capacités de mobilisation des ressources de chaque Agences et Fonds. Au cours des deux dernières années 2021 et 2022, la part des ressources propres a été respectivement de 30 % et 12,5 % ; comparativement à l'année 2015, la part des financement propres du SNU pour la mise en œuvre de ses programmes a été de 16 %. Il semblerait que le taux moyen de financement propre au SNU pour la mise en œuvre de ses programmes tourne structurellement autour de 20 % en raison, en partie, de la très faible mobilisation de la contrepartie du budget de l'Etat du Congo et de la baisse générale depuis plusieurs années des ressources propres de plusieurs agences du SNU.



Pour les ressources externes, les Fonds, Agences, Programmes et autres institutions spécialisées du SNU nouent des partenariats financiers avec des partenaires multilatéraux et bilatéraux pour la mise en œuvre de leurs programmes et projets dont le montant des financements est variable d'un cycle à un autre du Cadre de Coopération des Nations Unies au Congo. Au niveau multilatéral, le SNU collabore actuellement surtout avec la Banque Africaine de Développement, l'Union Européenne, le Fonds Mondial (FEM), le Fonds Vert pour le Climat (FVC), le Fonds SDG, etc. Le potentiel de mobilisation des ressources auprès de ces partenaires est important pour le Congo. Le SNU devrait renforcer les efforts de plaidoyer et de mobilisation de ressources, individuellement au niveau de chaque agence ou collectivement dans le cadre d'une vision et approche commune d'un programme conjoint sur des ODD accélérateurs et ou thématiques convergentes nécessitant des actions urgentes à forts impacts à court et moyen termes comme sur les questions de la jeunesse, la sécurité alimentaire, le genre et les populations autochtones. Le partenariat financier avec les bilatéraux est très faible avec l'Allemagne, la France, l'Italie et les USA ; la coopération avec les pays émergents est inexistante.

Cinq leviers d'action peuvent contribuer à la diversification et mobilisation des ressources permettant au SNU au Congo d'être plus ambitieux dans ses programmes pour l'accélération de la mise en œuvre des ODD :

01.

Renforcer le plaidoyer auprès du gouvernement dans le cadre d'un renouveau des mécanismes de collaboration et de partenariat sur un agenda de ciblage de certains ODD prioritaires dans les domaines social et environnemental, dans le but de sécuriser les fonds de la contrepartie gouvernementale pour les différents programmes prévus par l'UNDAF ;

02.

Appuyer le gouvernement dans la promotion de la microfinance en mobilisant l'expertise spécialisée en microfinance du SNU (UNCDF) à travers des actions visant i) l'amélioration du cadre réglementaire de la microfinance, ii) le renforcement de la structuration des Institutions des Micro Finances (IMDF) dans les zones rurales pour les petits exploitants agricoles et iii) l'augmentation du volume des petits prêts dans le cadre d'un partenariat avec les banques commerciales ;

03.

Améliorer l'efficacité de la coordination interne du SNU, conformément au cadre de responsabilités et de gestion<sup>11</sup> au sein de l'Equipe de Pays, d'une part sur les ressources mobilisées par les agences du SNU et leur utilisation par les agences du SNU, et d'autre part sur la réalisation commune dans les niches de financement à explorer dans le cadre d'une approche concertée avec le gouvernement, sur la base d'une plateforme commune des projets porteurs à soumettre aux partenaires (bilatéraux, multilatéraux et Programmes);

04.

Diversifier et renforcer la coopération multilatérale et bilatérale dans le cadre d'une approche de convergence sectorielle et géographique portant sur des priorités des ODD plus particulièrement avec la Banque Mondiale, l'Union Européenne, la BAD, le Japon, le Canada et les USA ainsi que les pays émergents ;

05.

Développer des partenariats avec certains pays comme le Brésil, l'Afrique du Sud, l'Australie et l'Inde.

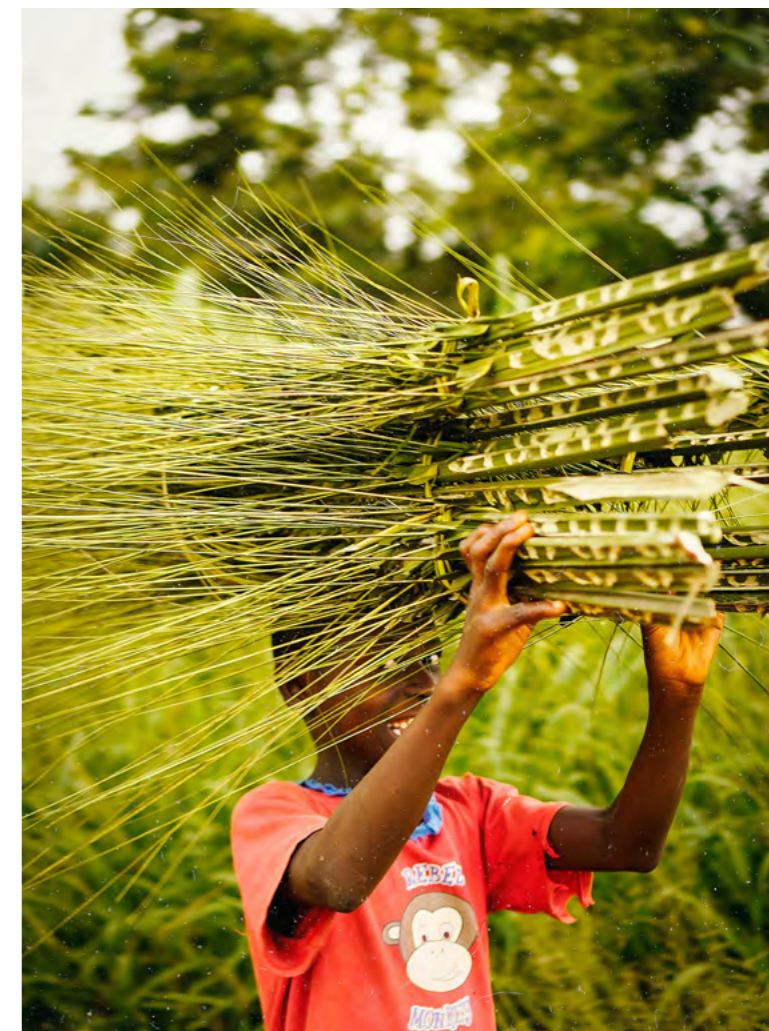


### 3.1.3.3 Mobilisation des ressources auprès des guichets spécialisés auprès du SNU

Pour créer les meilleures conditions de financement de l'UNDAF 2023-2026, le SNU au Congo mobilisera les mécanismes des fonds verticaux et les financements innovants sous l'autorité du Coordonnateur Résident pour créer les meilleures conditions financières de mise en œuvre des ODD autour des ODD transformateurs en vue de réduire de façon très significative l'insécurité alimentaire et la pauvreté multidimensionnelle ainsi que pour mener la lutte contre les effets du changement climatique.

Pour les fonds verticaux, placés sous l'autorité du Coordonnateur Résident du SNU, il y a : i) le Fonds des Nations Unies pour la Consolidation de la Paix (PBF), ii) le Fonds Conjoint des Nations Unies pour les ODD, iii) l'Accélérateur Mondial pour l'emploi et la protection sociale et des transitions justes (sous la coordination du BIT)<sup>12</sup> iv) le Fonds sur la sécurité humaine (UNTFHS), v) le Fonds pour la Migration (MMPTF), etc.

Le Fonds Conjoint des Nations Unies pour les ODD qui a déjà reçu un ensemble de propositions provenant de plus de 100 pays touchant les secteurs de la santé, l'autonomisation des femmes, des jeunes ou du changement climatique ; les propositions les plus solides en termes d'impact et de catalyseur sur d'autres secteurs ont généralement plus de chance d'être financés. L'Accélérateur Mondial pour l'emploi et la protection sociale et des transitions justes s'appuient sur une feuille de route nationale pour l'identification des secteurs créateurs d'emplois décents et les besoins d'investissement de la protection sociale afin de parvenir à une couverture universelle de la protection sociale. Ce guichet de financement appuie également les besoins d'investissement pour le développement des chaînes de valeur. Les Nations Unies appuient cet Accélérateur Mondial pour l'emploi en offrant un appui technique, coordonné par le BIT, le PNUD et l'UNICEF, en lien avec le dispositif du Cadre National du Financement Intégré dans chaque pays<sup>13</sup>.



<sup>12</sup>Initiative du Secrétaire Général des Nations Unies en septembre 2021 qui vise à créer 400 millions d'emplois décents et faciliter les transitions justes pour tous. Cette initiative est appuyée par le système des Nations Unies, le G7, le G20 et d'autres partenaires. L'Allemagne, la Belgique et l'Espagne se sont engagées à verser 21 millions d'euros  
<sup>13</sup>Ce type d'outils n'en est qu'à ses débuts Ce type d'outils n'en est qu'à ses débuts



Les mécanismes de financements innovants sont des fonds catalytiques qui ont des effets générateurs d'autres financements pour la réalisation des programmes/projets conjoints de l'UNDAF contribuant aux objectifs d'accélération de la mise en œuvre des ODD surtout dans le domaine de la réduction de l'insécurité alimentaire, la pauvreté, le développement du capital humain et le développement durable.

Parmi ces financements innovants, il y a ceux visant :

a) La valorisation des produits locaux dans la lutte contre l'insécurité alimentaire : ce type de guichet oriente les financements en direction des petits exploitants pour : i) l'appui au développement de la chaîne des valeurs agricoles pour les petits paysans et ii) les actions humanitaires à travers des fonds mis à la disposition des pays touchés par les problèmes d'insécurité alimentaire et la malnutrition ;

b) Le secteur de la santé, le cadre de vie et l'éducation : i) Fonds Mondial pour la lutte contre le VIH/Sida, ii) Fonds GAVI pour la vaccination, iii) Leviers financiers les actions de réduction des mortalités maternelle et infantile et iv) Partenariat pour l'Éducation (GPE) intervenant dans 90 pays pour le soutien des changements durables dans le domaine de l'éducation, iv) Fonds pour l'Assainissement et l'Hygiène créée en 2020 visant à améliorer les conditions d'hygiène et d'assainissement surtout pour les populations pauvres ;

c) Le développement durable : i) la biodiversité à travers le FEEM, ii) le changement climatique, Fonds vert pour le climat (Green Climate Fund / GCF) ; iii) Fonds multilatéraux qui soutiennent les efforts de réduction des émissions liées à la déforestation, la dégradation et la conservation (UN-REED Programme, Fonds de partenariat pour la carbone forestier -FCPF, Central African Forestry Initiative-CAFI, etc)<sup>14</sup> ;

d) La création d'emplois décents durables : i) création d'emplois décents, ii) accélération du développement d'un système de protection sociale inclusif et iii) développement des chaînes de valeur génératrices de création d'emplois décents répondant aux besoins de diversification des économies nationales.

**Dans le cadre de la mise en œuvre de cet axe, deux volets d'action sont à mettre en œuvre sous la responsabilité du RCO et plus précisément de son responsable du développement des Partenariats :**

☑ En direction des guichets de financements éligibles pour le Congo, il s'agira pour le responsable du développement des Partenariats du RCO, avec l'appui des agences du SNU et en étroite collaboration avec la Direction Générale du Développement des Partenariats du Ministère du Plan, de promouvoir un dispositif organisationnel léger de coordination visant d'une part la mise en place d'une base de données comprenant toutes les informations nécessaires (mission, organisation, instruments financiers, éligibilité, conditions d'accès, avantages comparatifs, etc.) concernant les guichets de financement accessibles selon les domaines et les priorités du pays et les ODD et, d'autre part la constitution de dossiers de propositions solides avec des études d'impact pour les soumettre aux différents guichets de financement concernés ;

☑ En direction des partenaires et financiers traditionnels et nouveaux comme les pays émergents, le RCO renforcera les partenariats programmatiques, sur la base des priorités de l'UNADF à travers des missions de plaidoyer sur les projets urgents à mettre en œuvre en cofinancement avec l'accord du gouvernement ;

### 3.1.3.4 Partenariats stratégiques et programmatiques avec le secteur privé et les Fondations

Le partenariat stratégique d'une part entre le Gouvernement et le SNU au Congo sur l'appui-conseil pour l'amélioration de la qualité des instruments de planification/programmation intégrant les cibles des ODD et, d'autre part entre le SNU au Congo et le secteur privé et les Fondations sur les grands enjeux de la sécurité alimentaire, de la réduction de l'extrême pauvreté, le développement du capital humain et la gestion durable des ressources naturelles sont deux leviers importants dont le SNU pourrait permettre le financement de certaines priorités de l'UNDAF.

Le Gouvernement dans le cadre d'un partenariat stratégique d'appui-conseil et d'assistance technique des agences du SNU pour des gains rapides au niveau de certains ODD<sup>15</sup>, pourrait conclure un accord de partenariat tripartite (Gouvernement/PTF/SNU) entre certains partenaires financiers et techniques (Banque

Mondiale, BAD, et Union Européenne) et le SNU pour l'exécution de certains volets de leurs programmes dans le but de répondre rapidement et efficacement à des défis critiques comme l'insécurité alimentaire, la lutte contre l'extrême pauvreté et la gestion durable des ressources naturelles. Cela impliquera de la part du SNU un travail de renforcement de ses capacités techniques et de plaider sur ses avantages comparatifs ainsi que dans la rapidité des réponses à apporter aux problèmes à résoudre auprès du Gouvernement et des partenaires techniques et financiers. Les opportunités aujourd'hui sont réelles pour certains secteurs financés par la Banque Mondiale, l'Union Européenne et la BAD sur les questions d'insécurité alimentaire, la protection sociale, la jeunesse et la gestion durable des ressources naturelles.



Au niveau du développement des partenariats avec le secteur privé, le SNU au Congo entretient de bonnes relations de collaboration avec le secteur privé en raison de son rôle dans la réalisation des objectifs de développement du Congo à travers soit ses prestations de services dans la réalisation ou/et la gestion des infrastructures socio-économiques soit dans le cadre d'un Partenariat Publi-Privé. Le SNU au Congo a eu plusieurs rencontres avec les organisations du secteur privé (UNICONGO) sur l'importance de son rôle dans la réalisation des ODD et le développement de modèles d'entreprises durables et responsables intégrant les enjeux environnementaux, sociaux et de gouvernance. Les domaines où le SNU peut mobiliser des ressources financières auprès du secteur privé pour la réalisation de ses programmes de l'UNDAF sont :

- ⊗ La lutte contre les effets du changement climatique dans le secteur des forêts, de la lutte contre les pollutions minières, pétrolières et la restauration des écosystèmes ;
- ⊗ Le développement des énergies renouvelables ;
- ⊗ Le respect des obligations environnementales et sociales des grandes sociétés minières et pétrolières ;
- ⊗ La connectivité et la digitalisation ;

Les Fondations à travers des fonds et guichets spécialisés jouent depuis plusieurs années un rôle central dans le financement de plusieurs projets du SNU dans les secteurs de la santé, de l'Education, l'assainissement, l'environnement et le renforcement des capacités. Les Fondations les plus actives sont :

- Dans le domaine de la santé et la lutte contre la pauvreté : i) Fondation Bill and Melinda Gates qui se concentre sur les ressources médicales en Afrique, et d'autres fondations américaines comme la Fondation Rockefeller (santé et agriculture), etc. ;
- Dans le domaine de l'éducation : Partenariat Mondial pour l'Education visant l'accès universel à l'école et l'amélioration de la qualité de l'enseignement ;
- Dans le domaine du renforcement des capacités : Fondation pour le Renforcement des capacités en Afrique (ACBF) qui intervient sur le renforcement des capacités dans plusieurs domaines économique, environnemental et capacités de mise en œuvre des ODD<sup>16</sup> ;



La stratégie de mobilisation des ressources du SNU au Congo auprès des fondations mettra l'accent sur des projets communs ou conjoints avec d'autres institutions spécialisées sur les questions de :

- Renforcement des capacités de planification de programmation et de mise en œuvre des ODD auprès de l'ACBF qui a appuyé le Congo au cours de ces dernières années sur le renforcement des capacités institutionnelles et économiques<sup>17</sup>;
- Accélération dans la mise en œuvre des ODD pour des gains rapides pour les ODD1, 2, 3 et 4 auprès de la Fondations Bill Gates and Melinda ;
- La diversification des partenaires avec les Fondations qui financent les actions liées à la biodiversité, la préservation des écosystèmes, la gestion durable des forêts, l'adaptation au changement climatique, etc.



Enfin, la coopération décentralisée apparaît comme la forme la plus adaptée pour l'accélération de la mise en œuvre des ODD, en ce sens, elle intervient au niveau local, avec les acteurs locaux dont elle est susceptible de favoriser la participation, et de promouvoir le développement et la gouvernance locale.

A ce titre, l'enjeu majeur de la mobilisation des ressources par le biais de la coopération décentralisée est de réduire significativement la pauvreté à un niveau socialement acceptable, en faisant de la population, un acteur effectif et de la finalité du développement à travers une généralisation de l'accès aux services de santé,

d'éducation, de formation, et d'infrastructures de base telles que l'eau, l'électricité, les routes etc. A cet enjeu majeur s'ajoute celui de parvenir à une coopération qui soutient et intègre les priorités de la décentralisation. Depuis plusieurs années, le Congo s'est engagé dans un processus de décentralisation mais son rôle dans la contribution aux efforts de développement et des ODD est très faible. Aussi, est-il important et opportun de lui faire jouer un rôle de partenaire stratégique de proximité pour la mise en œuvre des ODD, notamment en ce qui concerne l'amélioration de la qualité et la disponibilité des services sociaux de base ainsi que la promotion des économies locales.

Le SNU dans le cadre de ses appuis à la mise en œuvre des ODD pourra intervenir sur :

- > Le renforcement de la maîtrise des mécanismes et techniques de coopération décentralisée ;
- > Le renforcement de la maîtrise du processus de mise en place des partenariats publics privés au niveau des collectivités locales ;
- > L'appui des collectivités locales à la formulation d'une stratégie de mobilisation



### 3.1.3.5 Développement des partenariats avec les ONG nationales, la diaspora et les universités

La société civile au Congo à travers ses diverses organisations joue un rôle important dans l'accompagnement et l'appui-conseil aux populations dans les zones rurales et les villes pour le développement local, la lutte contre la pauvreté, les inégalités et la participation à l'élaboration et au suivi des dialogues sur les politiques publiques. Les ONG ont de faibles capacités organisationnelles, techniques et de dialogue de partenariats avec les autres partenaires (Etat, partenaires, SNU, etc.). Ces OSC (Organisations de la Société Civile) devront être parties prenantes pour développer leurs capacités de veille sur les droits humains et la participation citoyenne dans la gestion du développement local et le développement durable.

Le rôle de la diaspora au Congo qui comptait 387 600 personnes en 2020, est modeste dans sa contribution au financement à l'économie congolaise. Les flux de transferts de la diaspora qui transitent par plusieurs canaux (banques, circuits familiaux, virements croisés, etc.) ont été de 12,6 millions \$ en 2020 contre 26,2 millions\$ en 2019<sup>18</sup>. Les flux de la diaspora sont majoritairement orientés vers des appuis à la famille et dans le secteur immobilier.

Le partenariat entre les Universités du Congo et le SNU est très peu développé, mis à part le recours à leurs expertises individuelles lors de certaines études thématiques (vulnérabilité des populations, emploi et environnement). Il n'existe pas de programmes de recherche entre le SNU et les universités congolaises sur des thèmes liés aux problèmes de santé publique, anthropologique, économique et des ODD. Des partenariats entre le SNU et les Universités au Congo pourraient être explorés sur les questions i) de la pauvreté multidimensionnelle en exploitant certaines données du dernier recensement de la population de 2023, ii) les piliers et facteurs de la croissance inclusive et iii) le travail visible et invisible des femmes, etc.

Ces trois acteurs ont un potentiel de compétences et de savoirs riches dans plusieurs domaines très utiles pour le SNU sur certains éclairages et conseils touchant plusieurs problématiques de développement et approches dans la mise en œuvre de certains projets du SNU dans des milieux complexes (populations autochtones) offrant parfois des solutions techniques et économiques novatrices et mieux adaptées au contexte du pays et respectueuses des fondamentaux du développement durable.

En vue de développer les capacités de ces trois acteurs comme partenaires d'accompagnement, de plaidoyer et de mise en œuvre des ODD, le SNU au Congo engagera trois types d'action :

- Appui au Ministère du Plan dans la réalisation d'une étude visant à mettre en place un fichier des ORG selon leurs domaines d'intervention et leur niveau des capacités techniques, organisationnelles et financières en vue d'améliorer leurs expertises dans le processus de l'accompagnement de la mise en œuvre du PND et de l'UNDAF ;
- Le renforcement des capacités organisationnelles et techniques des ONG dans leurs trajectoires d'accompagnement des organisations de base et des collectivités locales pour la mise œuvre des ODD et des projets touchant les populations les plus vulnérables ;
- L'élaboration d'une note d'orientation sur, d'une part l'optimisation des transferts de fonds au Congo et, d'autre part sur les mécanismes d'appui aux initiatives de la diaspora pour le développement du Congo et la contribution à la réalisation des ODD dans le domaine de la digitalisation et la création d'emplois en direction des jeunes ;



### 3.1.3.6 Appui à la coordination et l'efficacité dans la gestion de l'aide au développement

Les espaces de dialogue au Congo entre le gouvernement et ses partenaires au développement sont très réduits pour avoir des échanges permanents de dialogue politique et sectoriel afin de se mettre d'accord sur l'impérieuse nécessité de synchroniser le système de planification nationale au cycle budgétaire afin de garantir l'affectation et la disponibilité des financements pour la mise en œuvre des priorités sectorielles. Un cadre d'échange entre les partenaires a été mis en place en 2014 (décret n°2014-256 du 13 juin 2014) portant Attributions et organisation de la direction générale du partenariat au développement mais elle ne dispose ni d'outils suffisants ni de moyens efficaces pour jouer réellement son rôle dans le renouveau du dialogue, de la concertation et de la coordination pour améliorer l'efficacité des financements alloués aux investissements du PND et des ODD.

En 2022 par le décret n°2022-514 du 20 août 2022, le gouvernement a créé une Commission Nationale de Rationalisation de l'Aide Publique au Développement (CNRAD) qui a pour mission de jouer le rôle d'« instance nationale de régulation, de cadre de concertation et d'orientation entre les différents acteurs du développement, notamment entre le Gouvernement, les partenaires au développement et les bénéficiaires, en matière de politique nationale d'aide publique au développement. Cette commission qui ne s'est pas encore réunie comprend les deux organes suivants :

- ✓ Une coordination nationale, présidée par le Premier ministre et composée de 17 membres représentant certains ministères techniques (7 ministères) et d'autres institutions (Présidence, Conseil Economique et Social, sept (7) partenaires au développement, un représentant du secteur privé, un représentant de la population autochtone, un représentant de la société civile, etc.) ;
- ✓ Un secrétariat technique, organe d'exécution des décisions de la coordination nationale, assuré par la Direction Générale du Développement des Partenariats ;

Au niveau des partenaires au développement, un Forum des Partenaires au Développement (FPD) a été créé en 2022 pour renforcer le dialogue et



la concertation avec le gouvernement sur le ciblage des priorités du PND et l'efficacité des financements accompagnant la mise en œuvre des investissements du pays. La dernière réunion du Forum, organisée le 10 novembre 2022 a porté sur des présentations portant sur i) le rôle et les attributions de la commission nationale de rationalisation de l'aide publique au développement, ii) le PND 2022-2026, iii) le plan de résilience à la crise alimentaire 2022-2023, iv) l'IDA 20 (financement pour les pays fragiles), v) le Forum des partenaires au développement et vi) l'Initiative Global Gateway (Union Européenne).

Malgré toutes ces initiatives prises par le gouvernement et les partenaires au développement, les insuffisances des mécanismes de coordination et de gestion de l'aide publique au développement réduit la qualité du dialogue et les décisions conjointes à forte portée programmatique sur l'efficacité des investissements financés et l'impact des politiques publiques. Cela a également un impact sur le niveau de sécurisation des financements nécessaires à la mise œuvre des ODD. Les principales insuffisances/faiblesses constatées au niveau du dispositif actuel de mobilisation et de gestion efficace de l'aide au développement au Congo sont :

- ✓ L'absence d'une politique et d'une stratégie nationale en matière d'aide publique au développement et des outils/leviers de financement de l'économie nationale sur lesquels le gouvernement pourrait s'appuyer pour d'une part pour améliorer l'efficacité dans l'utilisation des ressources extérieures et d'autre part conduire de manière coordonnée et équilibrée les différentes sources de financement (coûts-avantages selon les sources de financement) et la gestion de l'aide de façon consolidée. Le CNFI, en cours de formulation pourrait ouvrir de réelles perspectives pour le développement de nouveaux instruments et leviers de financement de l'économie nationale ;
- ✓ L'absence d'un mécanisme formel assurant la vision globale et transversale en matière de gestion de l'aide sous toutes ses formes limite l'efficacité de la coordination et la gestion de l'APD entre les partenaires au développement et la traçabilité des financements utilisés selon les priorités du PND et des ODD ;
- ✓ Le cloisonnement vertical et horizontal au sein de certains ministères a favorisé le développement d'outils de traitement des données et d'un système de format de rapports différents rendant parfois difficile la consolidation de toutes les données sur l'aide et l'analyse sectorielle dans l'utilisation des différentes formes de l'aide ;
- ✓ La non effectivité des mécanismes de coordination périodique et les rares rencontres entre le Ministère du Plan et les PTF n'ont pas favorisé l'émergence de nouvelles pratiques de mise en commun des outils développés par chacune des institutions concernées par l'aide ;

Dans le cadre de la mise en œuvre du PND, des ODD et dans la perspective d'opérationnaliser les outils de programmation axés sur les résultats (CDMT et Budget-programme) prévus pour le début 2024 au niveau des sept (7) ministères techniques, il serait très opportun que le SNU se positionne et accompagne le gouvernement dans son processus de mise en place d'un dispositif national de gestion de l'aide en vue d'appréhender et analyser en profondeur tous les flux d'aide au Congo, selon les principes de la Déclaration de Paris et du Programme d'action d'Accra.

Un cadre légal formel spécifique à la gestion de l'APD doit permettre d'identifier clairement les acteurs, de situer leurs responsabilités, de fixer les relations fonctionnelles entre les différentes parties prenantes. L'absence de procédures claires en matière de mobilisation et de gestion de l'aide amène les ministères sectoriels et les ONG (nationales et internationales) à négocier l'aide directement avec les Partenaires Techniques et Financiers (PTF).



Sur la base des entretiens avec les intervenants rencontrés dans ce domaine et de la caractérisation très rapide du dispositif actuel de coordination et d'aide au développement, **les principales attentes** dans la mise en place et le renforcement d'un système de gestion des flux de l'aide au développement bien adapté au contexte institutionnel et paysage financier de l'économie du Congo sont :

- Accompagnement du gouvernement à mettre en place un dispositif national institutionnalisé qui assure une coordination efficace de l'aide en mettant en avant la question du leadership institutionnel de la Direction Générale du Développement de Partenariat et du Premier ministre ainsi que la volonté politique de faire de la coordination un important levier pour améliorer l'efficacité des politiques publiques et maximiser l'impact des financements utilisés pour le ciblage des ODD ;
- Mise en place d'une Plateforme de Gestion de l'Aide (PGA) comme outil d'aide et à la consolidation des flux de l'APD selon des objectifs précis en adéquation avec les priorités du PND et des ODD pour assurer l'exhaustivité des informations sur les sources de financement, l'affectation sectorielle, géographique, la transparence et l'efficacité dans l'utilisation des ressources ;
- Renforcement du dialogue partenarial avec les PTF par la mise en place d'un cadre d'échange et de concertation durable entre le gouvernement et les PTF ;

**L'objectif recherché** à travers ce nouveau système en matière de gestion et de coordination efficace de l'APD est double. Premièrement, il s'agit de la recherche de plus d'efficacité dans l'utilisation des ressources financières extérieures et d'une complémentarité entre bailleurs, sous la conduite du gouvernement, à travers des procédures harmonisées qui soient alignées autant que possible sur les procédures nationales. Deuxièmement, l'impérieuse nécessité de mettre en place un système de suivi-évaluation de l'efficacité de l'aide dans le cadre d'organisation des revues conjointes, sur la base d'une matrice de performances discutée et validée par le gouvernement ainsi que l'approfondissement du dialogue sur les politiques à conduire. Cette ambition permettra également de mieux intégrer le souci de ciblage, de sécurisation des fonds pour la mise en œuvre et le suivi des ODD. Les principaux instruments de gestion et de coordination pour l'efficacité de l'aide au développement seront :

- ✓ Plateforme de Gestion de l'Aide (PGA)
- ✓ Mécanismes de coordination et de concertation à travers les groupes sectoriels et thématiques
- ✓ Forums de dialogue et de mobilisation des ressources extérieures
- ✓ Rapport annuel sur l'aide au développement



**Trois actions majeures** sont identifiées pour engager le processus de mise en place du nouveau système de gestion de l'APD combinant des mécanismes de coordination/gestion et d'un outil informatique sous forme d'une Plateforme de Gestion de l'Aide (PGA) permettant plus de visibilité et de traçabilité des flux de l'aide publique au développement et de renforcement de partenariats financiers et techniques entre le Gouvernement et ses partenaires :

✓ Réaliser une étude portant sur le renforcement de l'efficacité des mécanismes de coordination, gestion et suivi de l'aide publique au développement comprenant trois volets : i) un diagnostic critique des fonctions stratégiques et opérationnelles des ministères concernés par la gestion des financements (Ministère des Finances, Plan, etc.) et des outils, instruments et procédures pour l'affectation/utilisation/suivi sectoriels des financements du développement ; ii) analyse des mécanismes de coordination, de dialogue et de partenariat en charge de la mobilisation des ressources extérieures ; iii) analyse des capacités de la collecte/analyse des données financières et des outils informatiques existants ;

✓ Accompagner l'opérationnalisation de la Plateforme de Gestion de l'Aide et le renforcement des capacités de coordination, de dialogue et de développement de partenariats ;  
✓ Renforcer le dialogue et les capacités de développement du partenariat stratégique du SNU avec le Gouvernement pour le dialogue politique et le plaidoyer sur les ODD en mettant en avant la question des personnes laissées de côté et le développement durable.





La stratégie de mobilisation des ressources sera pilotée par le Comité conjoint de pilotage, Gouvernement/Nations Unies mis en place pour l'UNDAF 2022-2026. Son rôle sera d'approuver les plans de mobilisation des ressources et de suivre la programmation des financements en direction des ODD et priorités du PND en prenant en compte les besoins urgents des populations les plus vulnérables.

Le Coordonnateur Résident assurera la gouvernance et la surveillance des instruments de financement à l'échelle du système. Les Chefs des Agence du SNU informeront régulièrement le Coordonnateur Résident et l'Equipe Pays sur leurs plans respectifs de mobilisation des ressources. Les membres de l'Equipe Pays seront titulaires de l'utilisation des fonds provenant des fonds verticaux et d'autres fonds interinstitutionnels pour les actions autour des programmes conjoints visant les ODD transformateurs identifiés avec le gouvernement ayant des gains rapides pour certaines cibles des ODD dans le domaine du développement du capital humain et la jeunesse selon les avantages comparatifs du SNU.

L'équipe technique du RCO assurera la coordination dans la mise en œuvre de la « Stratégie de financement du développement durable et de partenariats » du SNU à travers son plan d'action révisé chaque année. Elle développera tous les outils financiers et de communication pour engager le processus de soumission des dossiers éligibles aux mécanismes globaux de financement en coordination avec l'Equipe Pays et les ministères techniques et/ou organismes spécialisés du Congo. Des tableaux de bord de suivi de chaque dossier seront développés pour permettre au Comité Conjoint de Pilotage de l'UNDAF de prendre en charge les actions de plaidoyer et d'organisation des rencontres avec les partenaires techniques et financiers et certains pays émergents ainsi que certains fonds mondiaux.

Le succès de la stratégie de mobilisation des ressources de l'UNDAF exige une approche de communication efficace et appropriée par le Coordonnateur Résident du SNU, l'Equipe Pays et l'équipe du RCO pour assurer d'une part le plaidoyer en direction du Gouvernement, des partenaires bilatéraux et multilatéraux (traditionnels et nouveaux) sur l'intérêt et les avantages d'accompagner l'accélération des ODD, et d'autre part les capacités du SNU à assurer la transparence, la rapidité et l'efficacité du reporting sur l'utilisation des fonds mobilisés et leurs impacts sur le cadre de vie des populations et l'accès aux services sociaux de base et aux opportunités d'emploi surtout pour les plus vulnérables.

## 3.2 Plan d'actions prioritaires

### SNU-Congo :

#### Plan d'actions prioritaires de la stratégie de financement et de partenariat 2024-2026

Axes stratégiques	Actions	Responsables
<b>1. Plaidoyer pour la sécurisation financière des ODD prioritaires sur les ressources domestiques</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Renforcer le leadership du SNU dans les groupes thématiques pour le plaidoyer sur les ODD</li> <li>Accompagner le processus d'appropriation de l'importance d'un système de gestion efficace opérationnel de l'APD</li> <li>Renforcer le système de suivi des ODD et la prise en compte des besoins des personnes laissées de côté</li> <li>Favoriser la synchronisation et la complémentarité des financements visant les groupes les plus vulnérables et le développement des capacités de résilience</li> <li>Renforcer la gestion basée sur les résultats, la transparence et la reddition des comptes et un contrôle qualité sur les services aux partenaires qui financent les projets de l'UNDAF</li> <li>Améliorer la communication axée sur les résultats de l'UNDAF</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- RCO et Equipe Pays</li> <li>- RCO et Direction Générale du Partenariat au Développement</li> <li>- RCO, Groupe Suivi/Evaluation UNDAF, INS, Ministère du Plan</li> <li>- Direction G. Plan, RCO, Ministère des Finances et Ministère de la protection sociale</li> <li>- RCO</li> <li>- RCO</li> </ul>
<b>2. Mobilisation des ressources par les Fonds, agences et programmes du SNU</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Renouveau des mécanismes de collaboration et de partenariat avec le Gouvernement sur un agenda de ciblage de certains ODD prioritaires visant la sécurisation des fonds de la contrepartie gouvernementale (UNDAF)</li> <li>Promotion de la microfinance en améliorant le cadre réglementaire, le renforcement de la structuration des Institutions des Micro Finances et l'augmentation du volume des petits prêts</li> <li>Plus d'efficacité des mécanismes de la coordination interne du SNU sur les ressources mobilisées par les agences du SNU et leur utilisation</li> <li>Diversification et renforcement de la coopération multilatérale et bilatérale dans le cadre d'une approche de convergence sectorielle et géographique</li> <li>Développement des partenariats avec certains pays émergents comme le Brésil, l'Afrique du Sud, l'Australie et l'Inde.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- RCO, Equipe Pays Direction G. du Partenariat au Développement</li> <li>- RCO, UNCDF, PNUD, Ministères des Finances et système bancaire</li> <li>- RCO et Equipe Pays</li> <li>- Direction G. du Partenariat au Développement, PTF, RCO, Ministère des finances</li> <li>- Direction G. du Partenariat au Développement, PTF, RCO, Ministère des finances</li> </ul>
<b>3. Mobilisation des ressources auprès des guichets spécialisés auprès du SNU</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Mise en place d'une base de données sur les différents guichets de financement</li> <li>Constitution de dossiers de propositions solides avec des études d'impact pour les soumettre aux différents guichets de financement concernés ;</li> <li>Renforcement les partenariats programmatiques, sur la base des priorités de l'UNDAF à travers des missions de plaidoyer sur les projets urgents à mettre en œuvre en cofinancement avec l'accord du gouvernement ;</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Responsable Partenariat RCO</li> <li>- RCO et Direction G. du Partenariat au Développement</li> <li>- RCO et Direction G. du Partenariat au Développement</li> </ul>

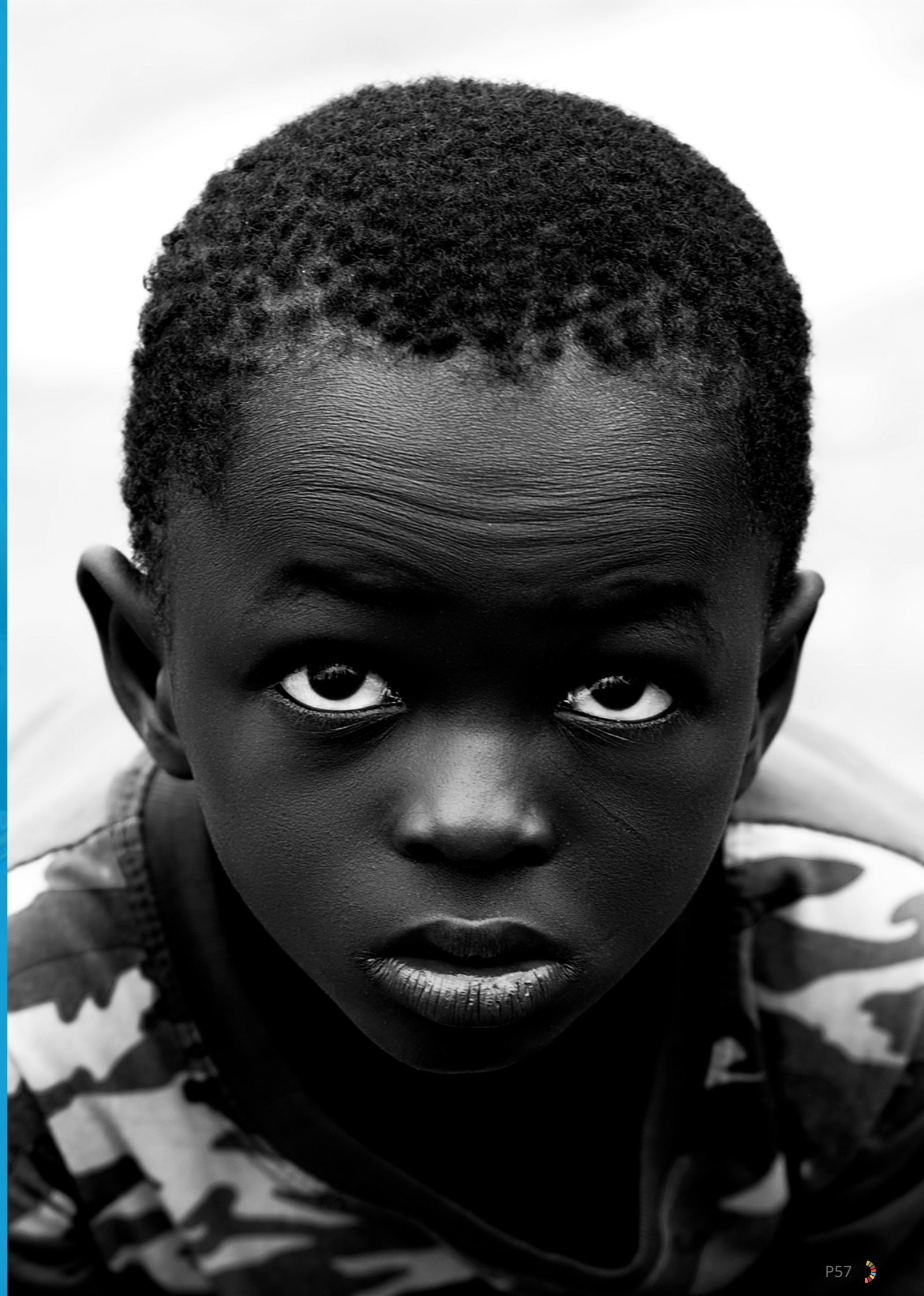
Axes stratégiques	Actions	Responsables
<b>4. Partenariats stratégiques et programmatiques avec le secteur privé et les Fondations</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Développement des partenariats avec le secteur privé sur : <ul style="list-style-type: none"> <li>&gt; La lutte contre les effets du changement climatique et la lutte contre les pollutions minières, pétrolières et la restauration des écosystèmes</li> <li>&gt; Le développement des énergies renouvelables</li> <li>&gt; Le respect des obligations environnementales et sociales des grandes sociétés minières et pétrolières</li> <li>&gt; La connectivité et la digitalisation</li> </ul> </li> <li>Renforcement des partenariats avec les Fondations dans les domaines de la santé, l'Education, la lutte contre la pauvreté et le renforcement des capacités (ACBF, etc.)</li> <li>Promotion des partenariats avec les collectivités locales du Congo et celles des pays développés en : <ul style="list-style-type: none"> <li>&gt; Renforçant la maîtrise des mécanismes et techniques de coopération décentralisée</li> <li>&gt; Renforçant de la maîtrise du processus de mise en place des partenariats publics privés au niveau des collectivités locales</li> <li>&gt; Appuyant les collectivités locales à la formulation d'une stratégie de mobilisation,</li> </ul> </li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Responsable Partenariat RCO</li> <li>- RCO et Direction G. du Partenariat au Développement</li> <li>- RCO et Direction G. du Partenariat au Développement</li> </ul>
<b>5. Développement des partenariats avec les ONG nationales, la diaspora et les universités</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Appui au Ministère du Plan dans la réalisation portant d'une étude visant à mettre en place un fichier des ORG selon leurs domaines de compétences</li> <li>Renforcement des capacités organisationnelles et techniques des ONG dans leurs trajectoires d'accompagnement des organisations de base et des collectivités locales</li> <li>Note d'orientation sur l'optimisation des transferts de fonds au Congo de la Diaspora et mécanismes d'appui aux initiatives de la diaspora pour le développement du Congo</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- RCO, Direction G. du Plan, DGPD</li> <li>- RCO, Direction G. du Plan, DGPD</li> <li>- RCO, Direction G. du Plan, DGPD et Ministère des Affaires Etrangères</li> </ul>
<b>6. Appui à la coordination et l'efficacité dans la gestion de l'aide au développement</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Etude portant sur le renforcement de l'efficacité des mécanismes de coordination, gestion et suivi de l'aide publique au développement comprenant : diagnostic critique des fonctions stratégiques et opérationnelles des ministères concernés et des outils, instruments et procédures pour l'affectation/utilisation/suivi sectoriels des financements du développement</li> <li>Analyse des mécanismes de coordination, de dialogue et de partenariat en charge de la mobilisation des ressources extérieures et des capacités de collecte des données financières et des outils informatiques existants ;</li> <li>Opérationnalisation de la Plateforme de Gestion de l'Aide et renforcement des capacités de coordination, de dialogue et de développement de partenariats</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- RCO, Direction G. du Plan, DGPD, Ministère des Finances</li> <li>- RCO, Direction G. du Plan, DGPD et Ministère des Finances</li> <li>- RCO, Direction G. du Plan, DGPD et Ministère des Finances</li> </ul>



NATIONS UNIES  
RÉPUBLIQUE DU CONGO



# IV. ANNEXES



## A. MATRICE DES FINANCEMENTS EN COURS DE L'UNDAF 2022-2026

SNU-Congo :

Matrice des financements acquis et à mobiliser de l'UNDAF 2020-2026 en dollars (au 31/12/2023)

Partenaires /projets	Secteurs/ Sous-secteurs	Département d'intervention	Description du projet	Coût Total	Durée	Financement acquis en \$	Financement à mobiliser \$	Ministères Tutelles	Taux Réalisation en 2023	Taux de décaissement en 2023
<b>1. BIT</b>										
1.1 Projet 1.1. Projet d'assistance technique au PRODIVAC en République du Congo	Formation professionnelle	Le projet couvre prioritairement les corridors des grands centres de commercialisation de Brazzaville et Pointe Noire, et les bassins de production dans les départements de Plateaux, Pool, Bouenza, Cuvette et Niari.	L'OIT apportera un appui méthodologique dans la mise en œuvre du PRODIVAC et à ce titre assurera : (i) le développement et ou l'adaptation des curricula existants aux créneaux porteurs de l'économie, (ii) la mise en place d'une plateforme/ mécanisme permettant une anticipation sur les besoins de compétence et des métiers, (iii) la mise en place d'un mécanisme efficace d'insertion des jeunes, intégrant l'orientation professionnelle, la sensibilisation des jeunes à l'esprit d'entreprise et de l'entrepreneuriat sur les opportunités existantes et (iv) l'autonomisation économique des communautés rurales avec un focus sur les jeunes et les femmes.	1 170 000	27 mois	1 170 000	1 170 000	Ministère de l'Enseignement Technique	0,05%	29%
1.2 BDEAC	EMPLOI	Route Ouessou-Poko-la-Gouga	L'OIT apporte un appui méthodologique dans le cadre de la mise en œuvre de la composante « Appui en faveur des jeunes et des femmes dans la zone d'influence du projet », du projet Projet CD 13, Route Ouessou-Pokola-Gouga (approche HIMO).	450 000	12 mois	450 000		Ministère de l'aménagement du territoire, des infrastructures et de l'entretien routier de la République du Congo	0%	0%
<b>2. FAO</b>										
<b>2.1. Banque Mondiale</b>										
Projet : Système permanent intégré de statistiques agricoles (SPISA)	Statistiques Agricoles	L'ensemble du Pays	Améliorer de la production et de la diffusion des statistiques agropastorales pour répondre aux besoins en données pour le pilotage et/ou le suivi des projets et initiatives en faveur du développement de l'ensemble du secteur rural.	3 403 415	3	3 403 415	0	Ministère de l'Agriculture de, l'Elevage et de la Pêche	90%	99%
<b>2.2. BAD</b>										
Projet d'Appui à la mise en place d'un système semencier décentralisé et diffusion des technologies climato-résilientes.	Production agricole	Bouenza	Promouvoir une agriculture compétitive et résiliente à travers le développement des chaînes de valeurs agro-alimentaires au Congo.	7 500 000	4		7 500 000	Ministère du Plan	0%	0%

Partenaires /projets	Secteurs/ Sous-secteurs	Département d'intervention	Description du projet	Coût Total	Durée	Financement acquis en \$	Financement à mobiliser \$	Ministères Tutelles	Taux Réalisation en 2023	Taux de décaissement en 2023
<b>2. FAO</b>										
<b>2.3. GCF/Fonds Vert climat</b>										
Projet de Réduction des gaz à effet de serre émissions des forêts dans cinq départements de la République de Congo	Gestion durable des ressources forestières	Kouilou, Niari, Bouenza, Pool, Plateaux	Réduire les émissions de CO2 issues des forêts en République du Congo	28 988 852	9	28 988 852	0	Ministère de l'Économie Forestière	10%	2%
<b>2.4. Projets Nations Unies</b>										
<b>2.4.1. UNDP (CAFI)</b>										
2.4.1.1. Projet 1 : Projet de Renforcement du Potentiel en Bois Energie Durable en République du Congo (CAFI)	Gestion durable des ressources forestières	Pool et Plateaux	Renforcer le potentiel en bois énergie durable de Brazzaville à travers l'établissement de 2.700 ha de plantations agroforestières à démarrage rapide pour la production du bois énergie	7 000 000	6	7 000 000	0	Ministère de l'Économie Forestière	20%	33%
2.4.2. Projet 2 : Opérationnalisation du SYNA-MNV de la République du Congo (CAFI)	Gestion durable des ressources forestières	Le programme se déroule à l'échelle nationale	Appuyer l'opérationnalisation du SYNA-MNV de la République du Congo, de l'aider lors des révisions de son NERF et de sa CDN (volet AFOLU) ainsi que de l'accompagner dans le rapportage d'éventuels résultats liés à la mise en place d'activités REDD+, et ce notamment auprès de la CCNUCC, afin que ce pays devienne éligible aux Paiements Axés sur les Résultats (PAR) dans le cadre de la REDD+.	2 000 000	3	2 000 000	0	Ministère de l'Économie Forestière	20%	16%
2.4.3 Projet3 : Appui à la production des boutures et farine enrichie de manioc dans le département de la Bouenza	Production agricole	Bouenza	Renforcer les capacités techniques des petits producteurs de manioc et d'appuyer le Gouvernement pour la mise en place d'une norme pour une farine de manioc fortifiée.	145 508	2	145 508	0	Ministère de l'Agriculture de, l'Elevage et de la Pêche	100%	100%

Partenaires /projets	Secteurs/ Sous-secteurs	Département d'intervention	Description du projet	Coût Total	Durée	Financement acquis en \$	Financement à mobiliser \$	Ministères Tutelles	Taux Réalisation en 2023	Taux de décaissement en 2023
<b>2.5. Financement interne FAO</b>										
2.5.1. Projet d'appui à l'Alliance Parlementaire du Congo pour la Sécurité Alimentaire et Nutritionnelle dans le cadre du défi faim Zéro et dans un contexte des grandes crises sanitaires	Gouvernance	Le programme se déroule à l'échelle nationale	Renforcer les capacités de ses membres pour un plaidoyer et un engagement politique accru sur les questions de sécurité alimentaire et nutritionnelle.	200 000	3	200 000	0	Parlement	50%	68%
2.5.2. Projet d'appui à la réalisation des études de faisabilité pour la mobilisation des financements auprès du Fonds Vert Climat et du CAFI.	Gestion durable des ressources forestières	Kouilou, Niari, Bouenza, Pool, Plateaux	Contribuer au développement du projet de renforcement du potentiel en bois énergie durable en République du Congo en sigle PROREP Bois-Énergie financé par CAFI	321 000	3	321 000	0	Ministère de l'Économie Forestière	100%	100%
2.5.3. Projet d'Appui au renforcement des capacités en production animale des jeunes de l'incubateur agricole de Gamboma	Gestion durable des ressources forestières	Plateaux	Améliorer le revenu monétaire et les conditions de vie des jeunes agriculteurs de Gamboma à travers la diversification de leurs activités par l'introduction de l'élevage ovin.	159 000	3	159 000	0	Ministère de l'Agriculture de, l'Élevage et de la Pêche	70%	83%
2.5.4. Projet d'appui à la mise en œuvre de l'initiative Main dans la Main (HiHi) en République du Congo	Production agricole	Le programme se déroule à l'échelle nationale	Contribuer à libérer le potentiel de développement de l'agriculture dans ces différents départements du Congo de manière inclusive	285 000	2	285 000	0	Ministère de l'Agriculture de, l'Élevage et de la Pêche	20%	14%
2.5.5. Projet OCOP-Congo : Appui au renforcement des capacités techniques et organisationnelles des acteurs de la chaîne de valeurs du manioc dans les ZAP	Production agricole	Plateaux	Renforcer la filière manioc a travers une disponibilisation du matériel végétal par l'installation des parcs a bois, Identifier et structurer des maillons de la chaîne de valeurs du manioc au niveau des ZAP de Mayoumina et de Bambou-Mingali, Promouvoir les différentes approches de mécanisation et de transformation, Mettre a jour de la stratégie et plan d'actions de 2013 et la sensibilisation des bénéficiaires sur la norme congolaise de la farine comestible de manioc.	250 000	2	250 000	0	Ministère de l'Agriculture de, l'Élevage et de la Pêche	10%	2%



Partenaires /projets	Secteurs/ Sous-secteurs	Département d'intervention	Description du projet	Coût Total	Durée	Financement acquis en \$	Financement à mobiliser \$	Ministères Tutelles	Taux Réalisation en 2023	Taux de décaissement en 2023
2.5.6. Projet : Contribution de la FAO à la définition officielle nationale des tourbières et à la sensibilisation environnementale en République du Congo	Gouvernance forestière	Le programme se déroule à l'échelle nationale	Atténuation et adaptation au changement climatique améliorée grâce à l'utilisation rationnelle des tourbières	304 000	2	304 000	0	Ministère de l'Environnement, du Développement Durable et du Bassin du Congo	30%	31%
2.5.7. Projet Contribution au programme de vulgarisation de l'agriculture biologique par l'approche Champs Ecoles Producteurs (CEP)	Production agricole	Pointe Noire, Lékoumou, Brazzaville, Cuvette	Contribuer à l'amélioration de la sécurité alimentaire et des revenus des populations. De façon spécifiques, le projet va: i) approfondir les connaissances des producteurs sur les exigences de la filière biologique avec la mise à disposition d'informations, ii) renforcer les compétences techniques des producteurs sur les pratiques d'agriculture biologique à travers des formations et des visites d'échanges et iii) stimuler la demande nationale en produits bio pour accroître la commercialisation et faciliter l'accès aux marchés	225 000	2	225 000	0	Ministère de l'Agriculture de, l'Elevage et de la Pêche	0%	0%
2.5.8 Projet : Appui au renforcement des capacités techniques des pisciculteurs en élevage de poisson en cage flottante et en bacs hors-sol	Production agricole	A déterminer	Appuyer la planification territoriale du développement de l'aquaculture pour une mise éventuellement à l'échelle des essais pilotes d'élevage en cage.	286 000	2	286 000	0	Ministère de l'Agriculture de, l'Elevage et de la Pêche	0%	0%
2.5.9 Projet d'appui à la promotion de l'agroécologies en République du Congo	Production agricole	Kouilou, Bouenza, Brazzaville, Pool, Niari, Cuvette,	Promouvoir les techniques de production durable à travers l'approche champs école paysans (CEP).	247 000	2	247 000	0	Ministère de l'Agriculture de, l'Elevage et de la Pêche	98%	100%
2.5.10 Projet : Appui au renforcement des capacités sur l'identification des pesticides sévèrement dangereux et la promotion des alternatives nécessaires.	Production agricole	Le programme se déroule à l'échelle nationale	Renforcer le système national de gestion des SHPFs et promouvoir les biopesticides.	252 610	2	252 610	0	Ministère de l'Agriculture de, l'Elevage et de la Pêche	99%	100%
2.5.11 Projet : Appui à l'élaboration du plan national semencier de la République du Congo	Production agricole	Le programme se déroule à l'échelle nationale	Fournir l'assistance technique nécessaire pour la mise en place d'un système national de production, de conservation et de distribution des semences de qualité à travers l'élaboration d'un plan national semencier.	249 987	2	249 987	0	Ministère de l'Agriculture de, l'Elevage et de la Pêche	100%	100%

Partenaires /projets	Secteurs/ Sous-secteurs	Département d'intervention	Description du projet	Coût Total	Durée	Financement acquis en \$	Financement à mobiliser \$	Ministères Tutelles	Taux Réalisation en 2023	Taux de décaissement en 2023
2.5.12 Projet : Appui d'urgence à la relance de la production agropastorale et halieutique dans le Département du Pool	Production agricole	Pool	Contribuer au relèvement des ménages affectés par la crise socio-politique, à travers un appui multiforme aux activités agropastorales et halieutiques.	500 000	2	500 000	0	Ministère de l'Agriculture de, l'Elevage et de la Pêche	100%	100%
2.5.1.3 Projet : Appui au diagnostic de la situation des jeunes dans le secteur agricole et à la réalisation des études des filières agropastorales et halieutiques	Production agricole	Le programme se déroule à l'échelle nationale	Réaliser une cartographie de la situation réelle des jeunes dans le secteur agricole, Réaliser des études des filières végétales comme le manioc, le maïs, l'avicole, la piscicole, le soja, le haricot, la pomme de terre, le palmier à huile, la banane, l'arachide, l'arboriculture fruitière, Réaliser des études des filières animales comme bovine, porcine, élevage non conventionnel et aliment de bétail	449 000	2	449 000	0	Ministère de l'Agriculture de, l'Elevage et de la Pêche	100%	100%
2.5.14 Projet: Appui à la sensibilisation et à la gouvernance de la lutte contre la RAM	One health	Le programme se déroule à l'échelle nationale	Renforcer les capacités des professionnels de la santé animale pour la supervision de la détention, du stockage, de la prescription et de l'administration des antimicrobiens	220 000	2	220 000	0	Ministère de l'Agriculture de, l'Elevage et de la Pêche	100%	100%

### 3. UNICEF

3.1 Composante Survie et Développement de l'enfant (CSD)	Santé de la mère et de l'enfant ; Vaccination ; Nutrition ; Eau, Assainissement et Hygiène (EAH)	National	D'ici à 2024, les enfants congolais de 0 à 10 ans, garçons comme filles, bénéficient d'un accès considérablement amélioré à des services équitables et de qualité dans les domaines suivants : santé maternelle, néonatale et de l'enfant, éducation, protection de l'enfance, développement de la petite enfance, nutrition, et EAH	31 025 235	5 ans	27 333 155	3 690 080	Ministère de la santé et de la population ; Ministère de l'énergie et de l'hydraulique (volet EAH)	114%	88%
3.2 Composante Education, Protection, et Développement des adolescents (EPAD)	Education formelle et non formelle; Développement de la petite enfance; Participation des adolescents; Protection des enfants vulnérables; Lutte contre les violences ; Enregistrement des naissances	National	D'ici à 2024, un plus grand nombre d'adolescents et d'adolescentes survivent, apprennent et participent à leur propre développement dans un environnement plus sain, dépourvu de violence, d'exploitation et de maltraitance.	18 298 206	5 ans	16 725 863	(1 572 343)	MEPPSA (volet Education) ; MASSAH (volet protection); Ministère en charge de la Jeunesse (Volet Adolescents).	91%	72%
3.3 Efficacité du programme	Coordination du programme ; Planification, Suivi et évaluation ; Planification des Politiques sociales ; Communication, Plaidoyer et Partenariats	National	D'ici à 2024, les droits des enfants et des adolescents font l'objet d'un suivi, les données et les éléments probants sont utilisés pour orienter les politiques nationales, l'allocation des ressources et les communautés, et les adolescents participent à la défense de leurs droits.	4 470 041	5 ans	3 868 622	(601 419)	Ministère en charge du Plan (volet S&E et Politiques sociales);	87%	90%

Partenaires /projets	Secteurs/ Sous-secteurs	Département d'intervention	Description du projet	Coût Total	Durée	Financement acquis en \$	Financement à mobiliser \$	Ministères Tutelles	Taux Réalisation en 2023	Taux de décaissement en 2023
<b>4. UNFPA</b>										
4.1. Projet 1 : Approvisionnement produits santé de reproduction	Gestion de la chaîne d'approvisionnement	National	Les acteurs du système d'approvisionnement ont des capacités renforcées, garantissant la disponibilité des produits de base de santé de la reproduction (médicaments traceurs et contraceptifs pour la PF)	3 000 000	7	1 105 997	1 894 003	Ministère de la santé et de la population Centrale d'Achat des médicaments essentiels et des produits de santé (CAMEPS)	59%	91%
4.2. Projet 2 : Santé de reproduction	Services intégrés de SSR	Brazzaville (Talangai), Lékoummou, Sangha	Les prestataires en matière de santé de la reproduction (SR) ont des capacités techniques renforcées pour offrir les services intégrés SR de qualité aux femmes, filles, adolescent(es), jeunes et autres groupes vulnérables (population autochtones, personnes vivant avec handicap, personnes vivant avec le VIH, réfugiés et les personnes déplacées...)	3 800 000	7	2 592 877	1 207 123	Ministère de la santé et de la population	79%	48%
4.3. Projet 3 : Renforcement des capacités	Services multisectoriels VBG	National	Les institutions nationales ont des capacités techniques et opérationnelles à fournir des services multisectoriels en faveur de la prise en charge et de la prévention de la violence basée sur le genre (VBG)	2 100 000	7	1 093 101	1 006 899	Ministère de la promotion de la femme et de l'intégration de la femme au développement	55%	25%
4.4. Projet 4	Système statistique national ou Données pour le développement	National	Le système statistique national dispose des capacités renforcées dans la production et l'utilisation des données sur la population pour la réalisation des trois résultats transformateurs et d'autres engagements en lien avec population	2 900 000	7	840 595	2 059 405	Ministère du plan de la statistique et de l'intégration régionale	100%	115%
<b>5. UNHCR</b>										
5.1 Projet 1 Lisungi	Protection sociale	Likouala (zone nord) autres départements (zone sud)	Projet des réseaux sociaux incluant 50% communauté hôte et 50% les réfugiés. Il consiste des fonds Activités Génératrices de Revenu (AGR), Transfert Monétaire Conditionnelle (TMC)	447 797	2021-2023	391 208	56 589	MASSAH	87%	87%
<b>6. PAM</b>										
6.1	Assistance aux urgences (Réfugiés Inondation, population vulnérables)	Likouala, Plateaux, Cuvette, Pool, Brazzaville, Pointe Noire	Apporter une assistance alimentaires aux populations affectée par les crises	126 916 360	6 ans	74 314 722	52 601 638	Ministère des Affaires Sociales et Humanitaires , Ministère de la Santé et de la population	0,43	
6.2	Education	Pool, Plateaux, Cuvette; Sangha; Likouala, Bouenza; Lekoumou	Mettre en œuvre l'alimentation scolaires dans les écoles primaires	63 923 910	6 ans	52 396 194	11 527 716	Ministère de l'Enseignement Primaire, Secondaire et de l'Alphabétisation	0,72	

Partenaires /projets	Secteurs/ Sous-secteurs	Département d'intervention	Description du projet	Coût Total	Durée	Financement acquis en \$	Financement à mobiliser \$	Ministères Tutelles	Taux Réalisation en 2023	Taux de décaissement en 2023
6.3	Agriculture	Bouenza; Pool, Plateaux, Niari, Likouala, Sangha	Appuis aux petits producteurs agricoles	23 092 101	6 ans	18 876 931	4 215 170	Ministère de l'Agriculture, de l'Elevage et de la pêche; Ministère de l'Environnement	0,16	

## 7. OMS

7.1 Projet de réponse communautaire à la COVID19	Réponse aux urgences	Pointe Noire et Brazzaville	Surveillance communautaire de la COVID19	1 276 858	18 mois	1 276 858	0	MSP	100%	100%
7.2 Appui à la surveillance des maladies évitables par la vaccination	Programme élargi de vaccination	National	Surveillance environnementale et hospitalière	508 937	24 mois	384 799	508 937	MSP	75%	75%
7.3 Projet de santé maternelle infantile et néonatal	Santé de la reproduction mère et enfant	National	Renforcement des capacité des acteurs de la santé pour l'amélioration de la santé maternelle infantile et néonatale	774 000	24 mois	1 002 500	300 000	MSP	100%	100%
7.4 Appui aux Campagne nationales de vaccination contre la poliomyélite	Programme élargi de vaccination	National	Appui à la réponses aux épidémie de polio myélite au Congo à travers des activités de vaccination supplémentaire	2 122 214	24 mois	1 522 214	600 000	MSP	96%	96%
7.5 Réponses aux épidémies de Cholera, Shigellose, salmonellose	Réponse aux urgences	Dolise, Pointe Noire	Appui à la réponses aux épidémies de Cholera, Shigellose, salmonellose	800 000	3 mois	300 000	500 000	MSP	100%	100%
7.6 Appui à la couverture sanitaire universelle	Renforcement du Système de Santé	National	Renforcement des soins de santé primaire dans les 12 Districts et au niveau central	6 500 000	24 mois	268 946	6 231 054	MSP	100%	100%

## 8. PNUD

8.1. Finances	Mobilisation des ressources	Aux niveaux central et local (Brazzaville, Pointe-Noire)	Appui à la mobilisation des ressources domestiques pour les ODD	300 000	2 ans	300 000		Ministères en charge des finances, budget et du plan	0,3	0,5
8.2. Sociale, Agriculture	Résilience	Pool, Plateaux	Appui au renforcement de la résilience des communautés vulnérables, en particulier les jeunes, les femmes et les personnes vivant dans l'extrême pauvreté, grâce à l'analyse et à la promotion de la chaîne de valeur agroalimentaire, à la promotion de la facilitation de l'accès aux marchés, à l'accès à la protection sociale, y compris les transferts monétaires, et à des solutions de financement innovantes	250 000	1 an	250 000		Ministères en charge des affaires sociales, de l'agriculture	1	1

Partenaires /projets	Secteurs/ Sous-secteurs	Département d'intervention	Description du projet	Coût Total	Durée	Financement acquis en \$	Financement à mobiliser \$	Ministères Tutelles	Taux Réalisation en 2023	Taux de décaissement en 2023
8.3. Finances	Microfinance	Tout le pays	Appui à l'élaboration d'un programme de renforcement des établissements de microfinance et d'une stratégie nationale de l'inclusion financière au Congo	50 000	1 an	50 000		Comité national Economique et Financier (Ministère des Finances)	0,2	0,65
8.4. Santé	VIH/Sida	Tout le pays	Appui à la lutte contre le VIH/SIDA et la Tuberculose		3 ans			Ministère de la santé	0	0
8.5. Paix	Sécurité/paix	Département du Pool	Programme Désarmement, Démobilisation et Réintégration des ex-combattants (PDDR)	16 600 000	4 ans	4 000 000	12 600 000	Présidence (HCREC)	0,02	0
8.6. Environnement	Gouvernance environnementale	Toute l'étendue du territoire	Accélération de la Justice environnementale en république du Congo	5 150 000	2 ans	540 669	4 609 331	MEDDBC	0,35	0
8.7. Environnement	Energie	19 Sites	Projet d'appui a la promotion des mini-réseaux alimentes par des petites centrales hydroélectriques rurales au Congo	3 944 000	6 ans	3 944 000	0	Ministère de l'énergie	0,85	10
8.8. Environnement	Restauration écosystèmes	Pointe noire et Kouilou	Conservation et restauration des écosystèmes de mangroves et protection des tortues marines en République du Congo	4 890 000	4 ans	0	4 890 000	MEDDBC	0	0
8.9. Environnement	Gouvernance environnementale	Toute l'étendue du territoire	Programme de Gouvernance Environnementale et développement durable en République du Congo	7 800 000	3 ans	0	7 800 000	MEDDBC	0	0
8.10. Economie, Social	Relèvement Post Covid 19	Toute l'étendue du territoire national et surtout Zones affectées Covid19 (Brazzaville, Pointe Noire et Dolisie)	Projet d'appui au relèvement post-Covid-19 des TPE/PME, artisanat et secteur informel en République du Congo (Brazzaville)	13 070 000	3 ans	13 070 000	4 890		0	0

## 9. UNESCO

9.1 Programme d'appui à la stratégie sectorielle de l'éducation	Education	Tout le pays	Le PASSE s'inscrit dans le cadre de l'appui de la Communauté Internationale à la mise en œuvre de la stratégie sectorielle 2021-2030. Il s'articule au plan d'actions de la SSE, budgétisé pour l'ensemble du secteur de l'éducation et de la formation à hauteur de 900 milliards FCFA sur une période de 4 ans Le PASSE cible prioritairement l'éducation de base et réponds à trois priorités du PME: Equité d'accès - Qualité et Efficience	10 700 000	4 ans		10 700 000	MEPPSA	70%	70%
9.2 Programme O3 (Nos droits, nos vies, notre avenir)	Education	Tout le pays	Le programme O3 soutient la mise en place d'une éducation sexuelle complète de bonne qualité qui responsabilise les adolescents et les jeunes et renforce leur autonomie tout en développant les aptitudes, les connaissances, les attitudes et les compétences nécessaires pour prévenir le VIH, réduire les grossesses précoces et non désirées et éliminer la violence fondée sur le genre.	1 000 000	5 ans (phase 2 jusqu'en 2027)	200 000	800 000	MEPPSA, Ministère de la Santé et de la Population	100%	100%

Partenaires /projets	Secteurs/ Sous-secteurs	Département d'intervention	Description du projet	Coût Total	Durée	Financement acquis en \$	Financement à mobiliser \$	Ministères Tutelles	Taux Réalisation en 2023	Taux de décaissement en 2023
9.3 Mise en œuvre des activités visant à promouvoir de meilleures pratiques en matière de santé, de nutrition et de nutrition, améliorer l'alphabétisation dans le cadre du programme financé par McGovern-dole	Education	Tout le pays	Dans le cadre de la mise en œuvre du programme d'alimentation financé par le ministère de l'agriculture des États-Unis, l'UNESCO contribuera à mettre en œuvre des activités visant à améliorer les pratiques nutritionnelles et alimentaires, ainsi qu'à soutenir une meilleure alphabétisation en République du Congo.	818 000	4 ans	818 000		MEPPSA	0	0
9.4 Projet d'appui à l'éducation et l'enseignement technique et professionnel	Education	Tout le pays	Améliorer la qualité de l'éducation et l'insertion socio-professionnelle des diplômés	15 000 000	9 ans	0	15 000 000	MEPPSA, Ministère de l'enseignement technique	0	0
9.5 Elaboration du pacte de partenariat et renforcement de la coordination sectorielle	Education	Tout le pays	Appuyer la République du Congo à accéder aux fonds du GPE sur la transformation de l'éducation	200 000	1 an	202 080		MEPPSA	0	0
9.6 Appui à l'organisation des Etats généraux de l'éducation	Education	Tout le pays	Améliorer l'accès, l'équité, la qualité et la gouvernance du système éducatif	200 000	1 an	200 000		Les 3 ministères de l'enseignement et le Haut-commissariat en charge des Etats généraux	100%	100%

Sources : Agences Nations Unies, Congo-Brazzaville Novembre 2023

## B. PORTEFEUILLE DES PROJETS DE LA BANQUE MONDIALE

Portefeuille de la Banque mondiale en République du Congo au 20/10/2023

Project ID	Nom du projet	Date d'approbation	Date de signature	Date de clôture	Montant total alloué en USD
<b>Projets clôturés au cours de l'année fiscale 2023</b>					
P146933	Projet de développement urbain et de restructuration des quartiers précaires (DURQuaP)			30/Dec/2022	80 000 000
P128628	Projet de développement des compétences pour l'employabilité (PDCE)	17-Sep-2013	11-Oct-2013	30-Jun-2023	25 000 000
P152910	Projet d'appui au secteur d'éducation (PRAASED)	28-Apr-2016	07-Dec-2016	30-Jun-2023	30 000 000
P161590	Projet d'Appui au Développement des Entreprises et à la Compétitivité (PADEC)	30-May-2018	21-Jun-2018	30-May-2023	25 000 000
<b>Projets en cours d'exécution</b>					
P133731	Projet de renforcement des capacités statistiques (PSTAT)	09-Jun-2014	07-Jul-2014	30-Sep-2023	39 280 782
P178614	République du Congo premier Financement à l'Appui des Politiques de Développement pour la Gestion Budgétaire et la Croissance Inclusive	16-Dec-2022	19-Dec-2022	19-Dec-2023	50 000 000
P159979	Projet d'agriculture commerciale (PDAC)	13-Jul-2017	20-Sep-2017	31-Dec-2023	100 000 000
P160801	Projet de réforme intégrée du secteur public (PRISP)	04-May-2017	23-Jun-2017	31-Dec-2023	40 000 000
P145263	LISUNGI Projet de système de filets de sécurité	29-Jan-2014	19-Feb-2014	29-Feb-2024	33 827 167
P173851	Projet de Riposte d'Urgence au COVID-19 en République du Congo (PRUC)	20-Apr-2020	24-Apr-2020	30-Apr-2024	52 980 000
P167817	Projet Régional d'Amélioration des Systèmes de Surveillance des Maladies (REDISSE IV)	01-Oct-2019	18-Oct-2019	31-Jul-2024	15 000 000
P167890	Projet de Renforcement du Système de Santé - Kobikisa	02-Jun-2021	30-Jun-2021	08-Aug-2024	50 000 000
P163361	Programme de Réductions des Emissions Sangha-Likouala (PRE-SL)	06-Apr-2021	22-Apr-2021	31-Dec-2025	41 795 000
P169610	Projet DGM - Appui aux peuples autochtones et communautés locales pour la gestion durable des ressources	14-Dec-2021	06-Sep-2021	31-Mar-2026	4 500 000
P166189	Projet Agroforesterie Nord Congo (PANC)	08-Feb-2022	22-Feb-2022	31-Jan-2027	15 575 000
P174178	Projet d'urgence LISUNGI pour la réponse au COVID-19	24-Jun-2020	13-Jul-2020	30-Jun-2027	133 000 000
P177468	Accélérer les réformes institutionnelles de la gouvernance pour des services durables (AGIR)	31-Mar-2023	14-Apr-2023	30-Jun-2027	82 000 000
P175592	Projet d'Accélération du Développement Numérique (PATN)	02-Jun-2022	23-Jun-2022	31-Dec-2027	100 000 000
P177786	Projet d'appui aux activités économiques inclusives et résilientes au changement climatique (ProClimat Congo)	23-Mar-2023	14-Apr-2023	31-May-2028	70 000 000
P175235	Projet régional d'amélioration des corridors de transport routier et fluvial en Afrique centrale (PRACAC)	29-Jun-2023	-	-	90 000 000
<b>Projets en préparation</b>					
P180085	Projet régional d'Harmonisation et d'amélioration des statistiques en Afrique de l'Ouest et du Centre (HISWACA) SOP 2	20 Juillet 2023	-	-	60 000 000
P176693	Projet d'Autonomisation des Femmes et du Dividende Démographique au Sahel (SWEDD 3)	02-Oct-2023	-	-	60 000 000
P181184	Financement additionnel Projet d'appui aux activités économiques inclusives et résilientes au changement climatique (ProClimat Congo)	30-Oct-2023	-	-	50 000 000

Project ID	Nom du projet	Date d'approbation	Date de signature	Date de clôture	Montant total alloué en USD
<b>Projets en préparation</b>					
P180093	République du Congo deuxième Financement à l'Appui des Politiques de Développement pour la Gestion Budgétaire et la Croissance Inclusive	15-Nov-2023	-	-	80 000 000
P179410	Projet Education	24/07/2024	-	-	81 000 000
P501343	Projet de renforcement de la résilience urbaine	07-Dec-2023	-	-	75 000 000
P179190	Projet de renforcement de la résilience des services d'électricité	23-May-2024	-	-	80 000 000

Sources : Banque Mondiale, Congo-Brazzaville 2023

## ■ C.PORTEFEUILLE ACTIF DE LA BAD

Projet	Secteur	Date d'approbation	Date mise en vigueur	Date dernier décaissement	Engagement total (MUC) (1UC= 1.33007 USD)	Taux décaissement (%)
<b>Projets nationaux</b>						
Projet d'électrification rurale	Energie	06/12/2012	05/04/2013	31/12/2023	10	24,53
Projet de développement des compétences et des ressources humaines	Enseignement technique et professionnel	18/12/2014	14/09/2015	30/06/2023	7,3	27,37
Projet d'appui au climat des investissements et à la gouvernance forestière	Gouvernance	01/07/2015	23/12/2015	31/12/2020	15,85	55,06
Projet de développement intégré des chaînes de valeurs agricoles	Agriculture	21/11/2019	23/12/2019	31/12/2025	61,01	1,8
Financement additionnel FIP – Projet de développement intégré des chaînes de valeur – Prêt	Agriculture	24/03/2021	-	31/12/2025	4,7	1,8
Financement additionnel FIP – Projet de développement intégré des chaînes de valeur – Don	Agriculture	24/03/2021	24/03/2021	31/12/2025	1,6	17,8
Projet appui au renforcement des capacités du ministère du plan, de l'intégration régionale et de la statistique	Agriculture	14/05/2020	22/09/2020	31/12/2023	0,79	17,8
<b>Projet multinationaux</b>						
Projet Central Africa backbone (CAB) – composante Congo	Télécom.	18/05/2016	25/05/2016	31/12/2023	43,38	53,73
Projet de route Ndende-Dolisie et de facilitation du transport	Infrastructures	18/12/2013	19/02/2014	31/12/2022	30,49	84,42
Projet construction de la route Ketta-Djoum phase 2 -Congo	Infrastructures	21/10/2015	17/12/2015	31/12/2022	101,82	89,13
Projet d'aménagement des accès routiers au pont route-rail sur le fleuve Congo	Infrastructures	16/12/2019	30/09/2021	31/12/2023	1,3	0,00

Sources : BAD 2023



## D. PORTEFEUILLE DES PROJETS DE L'UNION EUROPÉENNE 2021-2027

### U.E : Projets en cours et en préparation 2021-2027

N°	Projets	Montant en EUR
<b>Domaine prioritaire 1: Gouvernance économique et transition vers une économie verte diversifiée et digitalisée</b>		
1	Projet de renforcements des Chaines de valeurs agricoles durables	6 000 000
2	Projet de renforcement de la Chaîne de valeur bois nationale	3 000 000
3	Projet de renforcement de l'Écotourisme	300 000
4	Formation professionnelle : Projet de renforcement de l'adéquation formation-emploi	3 000 000
5	Projet d'amélioration de la Gouvernance économique du climat des affaires l'accès au financement et le Système de qualité et de normalisation	3 700 000
6	Projet d'accélération de la transformation numérique	15 000 000
<b>Domaine prioritaire 2: Gestion durable des ressources naturelles préservation de l'environnement et lutte contre le changement climatique</b>		
7	Programme de promotion des énergies renouvelables et de l'électrification rurale en République du Congo	5 000 000
8	Programme d'utilisation durable des terres dans le cadre de l'initiative pour la forêt d'Afrique centrale (CAFI)	15 000 000
<b>Domaine prioritaire 3 : Démocratie, droits Humains et gouvernance participative</b>		
9	Programme d'appui à la professionnalisation de la police congolaise et à la mise en place de commissariats pilotes	5 000 000
10	Programme d'appui à la société civile au Congo et à sa contribution à l'égalité de genre pour un développement socio-économique inclusif	5 000 000
11	Projet d'Appui aux initiatives des OSC à la formation des jeunes ruraux et à la promotion du statut du paysan pour un développement socio-économique inclusif dans le département du Pool	993 444
12	Appui du rôle de la société civile au Congo en tant qu'acteur du développement durable	3 000 000
13	Projet de Promotion de l'entrepreneuriat agricole para-agricole et urbain auprès des jeunes et de Renforcement de la Société Civile Congolaise	1 050 000
14	Renforcer la contribution de la Société Civile à la bonne gouvernance et au développement économique et social	4 443 000
15	Projet de facilité de coopération technique	5 000 000

### 11ème fonds européen de développement et green deal

N°	Projets	Montant en EUR
1	Programme de Renforcement des Capacités Commerciales et Entrepreneuriales (PRCCE - phase II)	13.900.000
2	Villes résilientes en République du Congo	32 000 000
3	Programme d'appui à la Gouvernance forestière en République du Congo	8 600 000
4	ECOFAC 6 : Conservation des ressources naturelles et développement durable du Parc National d'Odzala-Kokoua (PNOK) - République du Congo	6 000 000
5	Sustainable Wildlife Management (SWM)	3 800 000
6	Programme d'extension et de mise à niveau environnementale des infrastructures du Port Autonome de Pointe-Noire	30 000 000
7	Appui au PEAC pour la mise en œuvre de la politique énergétique régionale Afrique centrale	3 500 000
8	Projet de renforcement des capacités des acteurs de la filière piscicole en République du Congo – Phase 2 (RECAFIP-2)	1 096 000
9	Renforcement des capacités de la Croix-Rouge congolaise pour une amélioration durable de la résilience des populations du département du Pool	1 395 000
10	Appui à la société civile pour améliorer et faciliter l'accès aux services sociaux de base des enfants et jeunes en situation de rue et l'employabilité des jeunes vulnérables à Pointe-Noire	1 394 749,93

## E. PERSONNES RENCONTRÉES

### République du Congo : Stratégie de financement du développement durable et de partenariat Nations Unies

#### Personnes rencontrées

Moncef KOUIDHI, Brazzaville du 10 au 20 octobre 2023

Nom et prénom	Institutions	Fonction	Email
<b>Organismes du Système des Nations Unies</b>			
1. MBURU Chris	ONU	Coordonnateur Résident SNU	Chris.mburu@un.org
2. MSHANGAMA Mirhame	RCO	Cheffe Bureau SNU	Mirhame.mshangama@un.org
3. BOULA ALANY Tresor	RCO	Economiste RCO	Tresor.boulaalany@un.org
4. BARRY Adama-Dian	PNUD	Représentante Résidente	Adama.dian.barry@undp.org
5. LECKA Val Man	PNUD	Economiste national	Val-man.lecka@undp.org
6. FERRAN Gautier	UNICEF	Communication/Partenariat	gferran@unicef.org
7. RAKTO Victor	UNFPA	Représentant Résident	victor@unfpa.org
8. MBAYE Mamadou	PAM	Représentant Résident a.i	mamadou.mbaye@wfp.org
9. MERCIER Cécile	PAM	Partenariat/communication	cecile.mercier@wfp.org
10. E. MANGA Lucien	OMS	Représentant	mangal@who.int
11. ACHANCHO Valentine	FIDA	Représentant	v.achancho@ifad.org
12. NTOYA MAKELA Gomez	BIT	Chargé de programme	ntoya@ilo.org
<b>Institutions Nationales</b>			
1. NGAZO Bernard	Ministère du Plan	Conseiller Partenariat	Bernard.ngazo@gmail.com
2. SOMBOKO Suzanne	Ministère du Plan	Directrice Partenariat	thamilanicole@yahoo.fr
3. MAMPOUYA-M'BAMA Frank	Ministère du Plan	Directeur Général	frank_mampouya@hotmail.com
4. MOUFOURA Isidore	UNOC	Membre du bureau	ismoufoura@yahoo.fr
5. NZEKWA Jacqueline	UNICONGO	Responsable Partenariat	jaqueline.nzekwa@unicongo.org
<b>Partenaires Techniques et Financiers</b>			
1. BONDO TSHIANI Augustin	Union Européenne	Conseiller U.E	augustin.tshiani@eeas.europa.eu
2. HAUSHOFER Jakob	Union Européenne	Conseiller U.E	jakob.haushofer@eeas.europa.eu
3. ANTOISSI Saïd	Banque Mondiale	Chargé des Opérations	asaidalisaid@worldbank.org
4. MILLION Nicolas	FMI	Représentant Résident	nmillion@IMF.org
5. NSONGUI TONADO Honoré	FMI	Economiste	hnsonguitonadio@IMF.org
6. MPOUE Alain	AFD	Chargé de mission	mpoueab@afd.fr
7. SIE TIOYE Antoine	BAD	Economiste Pays résident	s.tioye@afdb.org
8. EYBE Antoine Justin	USAID	Senior Advisor	ayebe@usaid.gov
9. MONDELE Mario	USAID	Gestion Programme	mmondiale@usaid.gov
10. WHITE Louise	Canada (coop.)	Programme	Louise.white@international.gc.ca
11. SAKHO Ibrahima	Canada Coop.)	Programme	Ibrahima.sakho@international.gc.ca
12. OHISHI Kensuke	JICA	Programme	Diemyolivier.cd@jica.ja

## F. DOCUMENTS CONSULTÉS

- Nations Unies : Congo : Plan Cadre des Nations Unies pour le développement durable (UNDAF) 2020-2026 révisé en Janvier 2023
- Nations Unies Congo : Rapports annuels (2020, 2021 et 2022) de mise en œuvre de l'UNDAF
- Nations Unies Congo : Liste des projets conjoints en discussion, Novembre 2023
- Nations Unies Congo : Plan Bi annuel de Travail de l'UNDAF pour 2023-2024
- Nations Unies New York : Sustainable Development Report 2023
- Groupes des Nations Unies pour le développement durable : Six transitions : les voies d'investissement pour atteindre les ODD, New-York Septembre 2023
- Gouvernement/FNUAP/P NUD/UNESCO/UNICEF : Rapport à l'intégration de la jeunesse au développement national au Congo, 2022
- Ministère du Plan de la République du Congo/PNUD : Cadre National de Financement Intégré : Evaluation du financement du développement, Rapport provisoire Septembre 2023
- Ministère du Plan de la République du Congo : Stratégie de financement du PND 2022-2026, Janvier 2023
- Ministère du Plan de la République du Congo : Rapport de suivi des ODD 2022
- Ministère du Plan Congo : Décret N°2022-517 du 20/08/2022 portant création, attributions, organisations et fonctionnement de la Commission Nationale de Rationalisation de l'Aide Publique au Développement
- Association pour le Renforcement des Capacités en Afrique (ACBF) : Analyse situationnelle de l'adaptation au changement climatique en Afrique : opportunités pour le développement des capacités, 2023
- Commission Economique pour l'Afrique : Financement innovant en Afrique : exploiter la dette en faveur du climat et de la nature, CEA 2021
- Banque Mondiale : Impacts du changement climatique, adaptation et opportunités au Congo, Novembre 2022
- Banque Mondiale : La voie vers la prospérité pour la République du Congo, Mars 2023
- OCDE : Financement des ODD : A quels obstacles les pays en voie de développement se heurtent-ils ? OCDE 2023
- AFD : Jacky Mathonnat et Martine Audibert : Fonds judiciaires et programmes verticaux : quelles contributions aux politiques sectorielles : exemple du secteur de la santé, Janvier 2016
- Association Congolaise d'Evaluation : Note conceptuelle sur le renforcement des capacités de suivi et évaluation des politiques, des programmes et projets de développement, Mars 2023



**Crédits photos :**

© Nations Unies Congo : page 39  
© Freepik : pages 4. 5. 6. 8. 10. 13. 14. 15. 16. 18. 19. 20. 26. 27. 29. 30. 31. 32. 34. 35. 37.  
38. 39. 46. 52  
© Pexel : pages 40. 41. 42. 44. 48. 50. 51  
(Photographes : Built by king, Darkshade photos, Edmond Dantes, Edouard-Mihigo, Julia-Volk, Lagosfoodbank , Tkirkgoz)  
© Pixabay : page 56  
(Photographes : jet3)  
© Unsplash : pages 1. 3. 17. 45. 57. 85  
(Photographes : Andrew-Kayani, Bill-Wegener, Charles-Robertson, Joshua-Oluwagbemiga, Orva-Studio, Topsphere-media,  
Wadi-Lissa, Zbynek-Burival)

**Nations Unies en République du Congo**

Bureau du Coordonnateur Résident des Nations Unies en République du Congo  
Avenue du Maréchal Foch, 99324 Brazzaville  
République du Congo



**NATIONS UNIES**  
**RÉPUBLIQUE DU CONGO**

